

# de Schoulbuet



Informatiounsblat vun der Gemeng Stengefort

**N° 11 / Rentrée scolaire 2016/2017**

COMMUNE DE  
STEINFORT

## Sommaire

Éditorial - p. 1-2 / Les organes de l'école - p. 3-5 / Organigramme - p. 6 / Organisation scolaire - p. 7 / Annuaire - p. 8 / Effectifs de classe - p. 9 / Infos - p. 10-12, 16-19, 21-25 / Horaire de classe - p. 13 / Règles de la vie en commun - p. 14 / Transport scolaire - p. 15 / Bilans - p. 20 / Aus dem Schouljoer 2015/2016 - p.26-55 / LASEP Steinfort - p. 56 / Vacances & congés scolaires, annuaire téléphonique - couverture





Edité par l'Administration communale de Steinfort  
Service des Relations publiques  
B.P. 42 • L-8401 Steinfort  
Tel: 399 313-214 myriam.kneip@steinfort.lu  
en collaboration avec le comité d'école.

## Adresse postale:

École Fondamentale Steinfort  
B.P. 31  
L-8401 Steinfort

Numéros de téléphone et adresses des différents bâtiments scolaires:

### Cycle I - Précoce

STEINFORT (Maison Relais) 7B, rue de Hagen L-8421	399 313-360
KLEINBETTINGEN 7, rue du Parc L-8380	26 10 89 47

### Cycle I - Préscolaire

STEINFORT (Maison Relais) 7b, rue de Hagen L-8421	399 313-337
STEINFORT (Maison Relais - nouvelle extension) 7b, rue de Hagen L-8421 Bureau du cycle 1	399 313-330
KLEINBETTINGEN 7, rue du Parc L-8380	26 10 89 46
KLEINBETTINGEN (Al Spillschoul) 7, rue du Parc L-8380	39 92 69

### Cycles II-IV - Primaire

STEINFORT rue de Kleinbettingen L-8436 Bâtiment primaire: Fax	399 313-300 399 313-930
Bâtiment complémentaire: Fax	399 313-310 399 313-931
STEINFORT (Maison Relais - nouvelle extension) 7b, rue de Hagen L-8421 Bureau du cycle 2	399 313-340
KLEINBETTINGEN rue de la Gare L-8380 Fax	39 92 70 39 56 54

### Autres

Piscine Hall Sportif	399 313-400 399 313-410
Maison Relais Steinfort 7b, rue de Hagen L-8421	399 313-370

### Président du Comité d'école

KOHNEN Christian Bureau dans le bâtiment de la Maison Relais rez-de-chaussée christian.kohnen@education.lu	Tél.: 399 313-301 Fax: 399 313-930
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------

### Inspectorat

GREISCH Marie-Paule, Inspectrice Bureau régional Centre - Bertrange 17A, rte de Longwy L-8080 Bertrange secretariat.centre-bertrange@inspectorat-men.lu	Tél: 26 44 62-50 Fax: 26 44 62-51
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------

L'école fondamentale Steinfort sur internet:

**[www.schoul-stengefort.lu](http://www.schoul-stengefort.lu)**

Adresse email: **[primaire.steinfort@ecole.lu](mailto:primaire.steinfort@ecole.lu)**

**application** téléchargeable via les boutiques d'applications

« App Store » et « Google Play »



## MOT DU PRÉSIDENT



Chers parents,  
Chers lecteurs,

La rentrée scolaire du 15 septembre 2016 approche et elle constitue une nouvelle étape dans la vie de nombreux élèves, parents et enseignants.

**Notre bulletin scolaire rassemble bon nombre d'informations sur la vie scolaire susceptibles de vous intéresser tout au long de l'année scolaire 2016/2017** et vous fera découvrir quelques moments forts de l'année scolaire écoulée avec une rétrospective richement illustrée.

Vous trouverez dans ce dossier également des éléments de contact entre l'école et les parents de nos élèves. Nous sommes persuadés en effet, qu'une bonne collaboration entre les parents et les enseignants est un élément essentiel d'une éducation réussie du jeune. L'instruction et l'éducation des enfants sont des tâches fondamentales qui ne peuvent pleinement porter leurs fruits que si les parents et l'école les partagent en toute confiance.

La rentrée scolaire est toujours le début d'une étape importante dans la vie de votre enfant, une étape riche en expériences nouvelles, mais aussi en défis. Notre souhait est de transmettre à votre enfant le plaisir d'apprendre et d'aller à l'école. Tout comme votre enfant compte sur votre encouragement et votre soutien, vous pouvez, en tant que parents, compter sur le soutien de l'école.

**Notre école est une école en mouvement et les nombreux projets scolaires témoignent de beaucoup d'engagement et de désir d'innovation des enseignants.** Nos élèves bénéficient d'une panoplie d'activités et projets culturels, linguistiques, sportifs, scientifiques et écologiques, l'éducation aux médias et à l'informatique, l'éducation financière et à la consommation responsable, l'éducation routière et la prévention de la violence et de la toxicomanie et la sensibilisation aux dangers des nouvelles technologies de la communication et des réseaux sociaux. S'y ajoutent les excursions scolaires, les visites pédagogiques et les séjours en classe nature et découverte.

Vous, chers parents, vous pouvez contribuer à la réussite scolaire de votre enfant en montrant à votre enfant que vous

vous intéressez aux choses qu'il apprend à l'école, en appuyant le travail de l'équipe enseignante et en participant activement à la vie scolaire de votre enfant en créant un environnement favorable à ses apprentissages.

En tant que parent d'élève, il est indispensable que vous restiez au courant de tout ce qui est lié à la scolarité de votre enfant, dans la classe et ailleurs.

Le titulaire de classe de votre enfant est votre première personne de contact pour toute question en relation avec la scolarité. Profitez de ses heures de consultation pour parents pour vous tenir au courant des progrès de votre enfant. Si votre enfant rencontre des problèmes d'apprentissage, le titulaire de classe pourra vous conseiller sur l'aide qui pourra lui être apportée.

L'organisation scolaire 2016/2017 de la commune de Steinfort, dont vous trouverez tous les détails dans ce bulletin, prévoit comme les années passées 26 classes, réparties sur les localités de Steinfort et Kleinbettingen (8 classes en cycle 1, dont 2 classes du « précoce » et 6 classes du « préscolaire » et 18 classes du cycle 2.1 au cycle 4.2).

**Après avoir fermé le site scolaire à la rue du Cimetière à Steinfort en 2015, je vous informe que l'organisation scolaire 2016/2017 prévoit que les 3 classes de Hagen seront désormais installées à Steinfort.** Ce réaménagement qui a été décidé d'un commun accord entre les responsables politiques et le comité d'école et qui va à la rencontre de l'idée de regrouper les infrastructures scolaires sur un même site, est possible avec **l'ouverture de l'extension du bâtiment de la « Maison Relais » à Steinfort en septembre 2016.**

Cette nouvelle infrastructure offrira 4 nouvelles salles de classe avec chaque fois une salle annexe pour les cours d'appui et les activités avec un petit groupe d'enfants, des salles plurifonctionnelles répondant aux standards pédagogiques actuels qui permettent la mise en œuvre de différentes activités, un local adapté pour accueillir l'équipe de la médecine scolaire, une salle de réunion et un bureau.





Dans le cadre de la réorganisation de nos sites scolaires, il est prévu d'installer la classe du précoce, actuellement encore installée à Kleinbettingen, à Hagen pour la rentrée 2017/2018. Le site scolaire de Hagen n'accueillera pas de classe durant l'année scolaire 2016/2017, **l'école primaire de Hagen sera rénovée et adaptée aux besoins spécifiques des enfants en bas âge.**



Le nombre total d'élèves sera maintenant de 416 et l'effectif moyen d'une classe sera de 16 élèves. Vu le nombre de projets de lotissement en cours et planifiés pour les années à venir et la croissance démographique y afférente, une augmentation du nombre de classes dans tous les cycles d'apprentissage s'annonce à court et moyen terme.

Comme chaque année nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à un ou plusieurs nouveaux membres du corps enseignant. Cette année, nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès et de satisfaction dans sa tâche à Mme Carole Risch, qui interviendra en tant qu'enseignante surnuméraire dans les cycles 2 à 4.

Mais, comme chaque année il y a aussi des membres du personnel enseignant qui vont nous quitter: Mme Mickels Schmartz et Monsieur Claude Wolter ont accepté une tâche dans une autre commune. Nous tenons à les remercier pour leur travail et leur dévouement dans l'intérêt de l'école et de nos élèves.

**Conscients des tâches multiples qui nous incombent, nous nous engageons à faire de notre mieux pour transmettre à vos enfants, le savoir et les compétences indispensables à leur future vie dans un monde de plus en plus complexe.** A côté des mesures d'appui ponctuelles, que nous pouvons offrir à nos élèves à besoins spécifiques, la création d'un centre d'apprentissage en faveur d'élèves « en difficultés » était une très bonne idée et sa nécessité est de plus en plus confirmée pour la prise en charge efficace de nos élèves présentant des problèmes. Espérons que cette structure pourra être maintenue malgré le système national du « contingent » qui règle le nombre de leçons mises à la disposition des communes en fonction du nombre d'élèves.

Pour terminer j'aimerais remercier tous les acteurs du champ éducatif pour leurs apports précieux au bon fonctionnement de l'école fondamentale de la commune de Steinfort: l'Inspectrice de l'enseignement fondamental, Mme Marie-Paule Greisch, ensemble avec son staff administratif du bureau régional Centre-Bertrange, le Collège des bourgmestre et échevins et le Conseil communal, les membres de la Commission scolaire, les services administratif et technique de la Commune de Steinfort, les représentants des parents d'élèves et tous les parents d'élèves, l'équipe de la Maison Relais, l'équipe des instructeurs de natation de la piscine de Steinfort, les membres du bureau temps de terrain du Bachelor en Sciences de l'Education de l'Université du Luxembourg, les coordinateurs des quatre cycles d'apprentissage, mes collègues du Comité d'école et tous les membres du corps enseignant.

Je souhaite au nom de toute l'équipe de l'EF Steinfort et en mon nom personnel, tout d'abord à nos anciens élèves qui quittent l'école fondamentale de la commune de Steinfort, plein de succès dans leur vie d'étudiants au sein du secondaire, et au plaisir de vous revoir le 15 septembre prochain d'ores et déjà aux enfants, aux parents, aux enseignants et à tous les autres acteurs de l'école fondamentale une rentrée pleine d'enthousiasme et une année scolaire 2016/2017 pleine de succès et de joie d'apprendre.

**Christian Kohnen**  
Président du Comité d'école

# LES DIFFÉRENTS ORGANES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE STEINFORT

## Le Comité d'école 2014 – 2019

D'après la loi scolaire du 6 février 2009 portant sur l'organisation de l'enseignement fondamental, tous les comités d'école ont été renouvelés en 2014.

Le personnel enseignant de l'École fondamentale Steinfort réuni en assemblée générale ordinaire en mai 2014 a élu les membres du Comité d'école 2014 – 2019 en présence du Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Steinfort.

Les membres du Comité d'école de la Commune de Steinfort sont:

### Président

KOHNEN Christian

### Secrétaire et représentant des enseignants surnuméraires

BECHET Raphaël

### Représentant du Cycle I (précoce et préscolaire)

BACKES Cynthia

### Représentant de Kleinbettingen

MOES Nadine (remplacée par MULLER Joëlle)

### Représentants de Steinfort

LANG Caroline, ROLLIN Nathalie, RAUCHS Anouk



KOHNEN Christian; BACKES Cynthia; MULLER Joëlle;  
ROLLIN Nathalie; RAUCHS Anouk; LANG Caroline; BECHET Raphaël.

La durée des mandats, qui sont renouvelables, est de cinq ans. Le Comité d'école est l'organe appelé à assurer la gestion de l'école sous la tutelle des autorités communales et nationales. La mission du Comité d'école est e.a. d'assurer ensemble avec l'inspecteur et les autorités communales l'organisation et la gestion de l'École fondamentale et le partenariat avec les parents d'élèves.

### Loi du 6 février 2009

#### portant organisation de l'enseignement fondamental:

#### Art. 40.

Il est créé dans chaque école un comité d'école qui a les missions suivantes:

1. élaborer une proposition d'organisation de l'école;
2. élaborer un plan de réussite scolaire et participer à son évaluation;
3. élaborer une proposition sur la répartition du budget de fonctionnement alloué à l'école;
4. donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur lequel la commission scolaire le consulte;
5. déterminer les besoins en formation continue du personnel;
6. organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école;
7. approuver l'utilisation du matériel didactique conformément à l'article 11.

#### Art. 42.

Le président du comité d'école a pour attributions:

1. de présider, de préparer et de coordonner les travaux du comité d'école;
2. de veiller, ensemble avec l'inspecteur d'arrondissement, au bon fonctionnement de l'école et d'animer et de coordonner le travail des équipes pédagogiques;
3. d'assurer les relations avec les autorités communales et nationales;
4. d'assurer les relations avec les parents d'élèves;
5. d'assurer les relations avec l'organisme qui assure l'encadrement socio-éducatif des élèves et avec l'équipe médico-socio-scolaire;
6. d'accueillir les remplaçants des enseignants et d'organiser l'insertion des nouveaux élèves;
7. de coordonner les plans horaires des différents enseignants;
8. de rassembler les données concernant les élèves fournies par les titulaires de classe;
9. d'informer le bourgmestre ou son délégué de toute absence d'élève dont le motif n'est pas reconnu valable;
10. d'accorder les dispenses de fréquentation scolaire pour une durée dépassant une journée;
11. de collaborer avec l'Agence pour le développement de la qualité de l'enseignement dans les écoles.

## Enseignants chargés de différentes missions

Délégués à la commission scolaire:  
LANG Caroline et KOHNEN Christian

Délégués à la sécurité à l'école:  
LANG Caroline et BECHET Raphaël

Responsables de la médiathèque scolaire:  
RAUCHS-CLEMENS Danielle et ROLLIN Nathalie

Responsables du matériel informatique:  
ROBEN Xavier et ROLLINGER Jean-Paul

Responsable des remplacements du personnel enseignant:  
KOHNNEN Christian

Responsable « LASEP »  
(Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire)  
RAUCHS Jhang

## Coordinateurs de cycle

Les coordinateurs de cycle assurent la coopération entre les membres des équipes pédagogiques.

cycle I	BACKES Cynthia / HULTEN Bernadette
cycle II	LANG Caroline / ROLLIN Nathalie
cycle III	ROLLINGER Nathalie
cycle IV	ROLLINGER Jean-Paul



ROLLINGER Jean-Paul; HULTEN Bernadette; BACKES Cynthia;  
ROLLINGER Nathalie; ROLLIN Nathalie; LANG Caroline.

Comme par le passé, **le titulaire de classe et les enseignants intervenants** assurant l'encadrement scolaire des élèves restent les premiers interlocuteurs des parents pour toutes les questions qui concernent la classe de leur enfant.

## La commission scolaire communale

Président: WIRTH Jean-Marie, Bourgmestre

Membres:  
THEIS Corinne, WINANDY Raymond,  
ERPELDING Guy, SCHMIT Isabelle

Représentants du personnel de l'École fondamentale:  
LANG Caroline  
KOHNNEN Christian

Représentants des parents d'élèves à l'école:  
FANDEL Sandra  
WIES Frank

Secrétaire: CLEMEN Michel

Depuis la rentrée en septembre 2009, toutes les écoles préscolaires et primaires, désormais appelées écoles fondamentales, sont organisées en 4 cycles d'apprentissage. Le premier cycle est constitué de l'éducation précoce (facultative) et préscolaire. Les 3 cycles suivants correspondent à l'enseignement primaire et ont chacun une durée de 2 ans. L'organisation en cycles revient à certifier chaque 2<sup>e</sup> année que l'élève possède les compétences requises pour avancer au cycle suivant.

		Enseignement secondaire (Lycée ou Lycée technique)	
		Orientation	
Âge théorique de l'enfant	11 10	Cycle 4	
	9 8	Cycle 3	
	7 6	Cycle 2	
	5 4	Cycle 1	
	3	Éducation précoce (année facultative)	

Les parents désireux de s'informer plus amplement sur l'organisation de l'enseignement fondamental peuvent consulter le site internet du Ministère de l'Éducation Nationale: [www.men.lu](http://www.men.lu).

Le Comité d'école de la Commune de Steinfort est membre de la Fédération des Comités d'école et de Cogestion du Luxembourg (FCECL), association ayant e.a. les missions suivantes:



- établir une concertation et une coopération étroites et permanentes entre les comités pour étudier et traiter de toutes les questions qui intéressent leur fonctionnement, leurs missions et leurs relations avec les autorités et pouvoirs publics;
- être l'interlocuteur, en tant qu'organe représentatif des comités, des communes et du gouvernement ainsi que des autres partenaires pour les questions touchant les objectifs et missions ainsi que le fonctionnement;
- formuler des avis sur des projets législatifs et réglementaires concernant les comités;
- promouvoir la coopération entre les écoles;
- promouvoir, soutenir et défendre le principe de la cogestion;
- faciliter aux membres des comités l'exercice de leur fonction par la formation et par l'information;
- défendre les intérêts des comités et assurer la protection de leurs droits par des mesures et des interventions appropriées.

## APP DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE STEINFORT

**TÉLÉCHARGEZ-LA MAINTENANT**

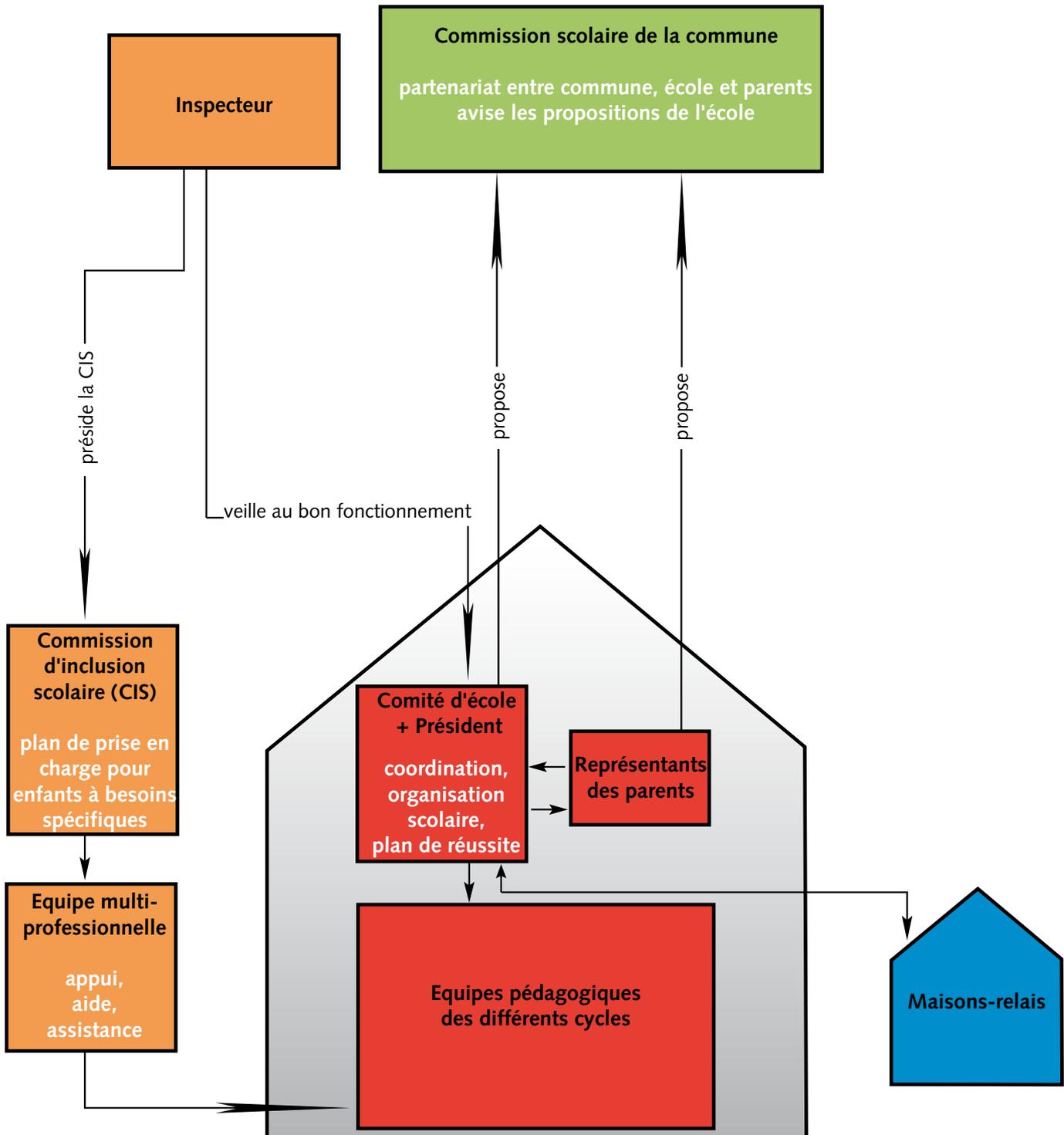
via les boutiques d'applis

Nous sommes très fiers de vous présenter la nouvelle application pour tous les élèves et les parents d'élèves de l'école fondamentale de Steinfort.

Cette application vous permet de lire les dernières nouvelles, consulter l'horaire de classe, et beaucoup plus ...

Vous pouvez télécharger l'application **GRATUITEMENT** via les boutiques d'applis « App Store » et « Google Play »

## ORGANIGRAMME



# ORGANISATION SCOLAIRE 2016 / 2017

## Cycle I - (Précoce)

### Précoce à Steinfort

Institutrice: BARTHÉLEMY Carole  
Éducatrices: MANGEN Anne / MEYERS Sonja  
(CLEMEN Mireille, remplaçante)

### Précoce à Kleinbettingen

Institutrices: ARNOLD Michèle / FRIEDEN Lynn  
Éducatrice: CALDERONI Tanja

## Cycle I - (Préscolaire)

### Classes à Steinfort - Bâtiment « Maison Relais »

BACKES Cynthia  
HOFFMANN Steffi  
ÖZEN Sema

### Classe à Steinfort - Bâtiment « Maison Relais - nouvelle Extension »

RAUCHS Anouk

### Classes à Kleinbettingen

MULLER Joëlle  
SPINELLI Naïka

### Institutrice intervenant

HULTEN Bernadette

### Enseignante intervenant

KRAEMER Tania

## Cycles II à IV - (Primaire)

### Classes à Steinfort

Cycle 2.1 ROLLIN Nathalie  
(Bâtiment « Maison Relais - nouvelle Extension »)  
Cycle 2.1 LANG Caroline  
Cycle 2.1 SCHAAL Carole  
Cycle 2.2 RIVOLDINI Carmen  
(Bâtiment « Maison Relais - nouvelle Extension »)  
Cycle 2.2 BAUSTERT Nadine  
Cycle 2.2 SCHERER Andrée  
  
Cycle 3.1 RAUCHS-CLEMENS Danielle  
Cycle 3.1 BIVER Gaby  
Cycle 3.2 ROLLINGER Nathalie  
Cycle 3.2 OEHMEN Sacha  
  
Cycle 4.1 RAUCHS Jhang  
Cycle 4.1 ROBEN Xavier  
Cycle 4.2 ROLLINGER Jean-Paul  
Cycle 4.2 MOES Nadine / KOHNEN Christian

### Classes à Kleinbettingen

Cycle 3.1 VANDEWALLE Michèle  
Cycle 3.2 RIES-SCHAUS Carole  
  
Cycle 4.1 SCHABER Renée  
(remplacée par WENZEL Tania  
au 1<sup>er</sup> trimestre 16/17)  
Cycle 4.2 THILL Kim

### Instituteurs intervenants chargés de différentes branches et/ou des cours d'appui

BECHET Raphaël  
BERTEMES Serge  
KOMES Jackie  
MALLINGER Kai  
MATTERN Joëlle (remplacée par CINDRAK Samra)  
WENZEL Tania  
WEYNANDS Marita

### Enseignants intervenants chargés de différentes branches

CINDRAK Samra  
LINSTER-THEIN Susy  
RISCH Carole  
SCHMIT Cindy

### Institutrice chargée du poste de remplaçant permanent

QUARING Linda

### Enseignante des cours d'accueil

FUNK-EISCHEN Mariette

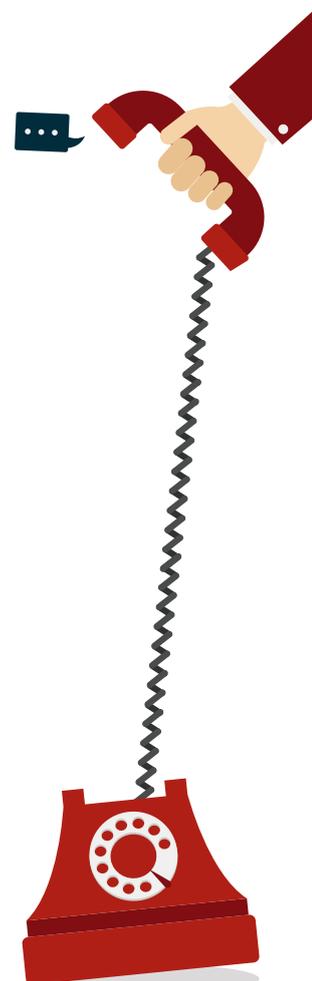
### Enseignants de religion

FEIEREISEN Thierry  
LUCAS Patrick



# ANNUAIRE DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE STEINFORT

ARNOLD Michèle	Cycle 1 Précoce Kleinbettingen	26 10 89 47	precoceklb@gmail.com
BACKES Cynthia	Cycle 1 Préscolaire Steinfort	399 313 - 337	cyntba@gmail.com
BARTHÉLEMY Carole	Cycle 1 Précoce Steinfort	399 313 - 360	carole.barthelemy@education.lu
BAUSTERT Nadine	Cycle 2.2 Steinfort	399 313 - 302	nadinebaustert@yahoo.de
BECHET Raphaël	Cycle 2 - Surnuméraire	/	raphael.bechet@gmail.com
BERTEMES Serge	Cycles 3 et 4 - Groupe d'appui	399 313 - 321	serge.bertemes@education.lu
BIVER Gaby	Cycle 3.1 Steinfort	399 313 - 304	gabrielle.biver@education.lu
CALDERONI Tanja	Cycle 1 Précoce Kleinbettingen	26 10 89 47	tanja.calderoni@education.lu
CINDRAK Samra	Cycles 2 à 4 - Surnuméraire	/	samracindrak@hotmail.com
CLEMEN Mireille	Cycle 1 Précoce (remplaçante)	/	mimi.clemi@hotmail.com
FEIEREISEN Thierry	Enseignant de religion	399 313 - 320	thierry.feiereisen@education.lu
FRIEDEN Lynn	Cycle 1 Précoce Kleinbettingen	26 10 89 47	lynn.frieden@gmail.com
FUNK-EISCHEN Mariette	Cours d'accueil	399 313 - 325	mariette.eischen@education.lu
HOFFMANN Steffi	Cycle 1 Préscolaire Steinfort	399 313 - 335	steffi.hoffmann@education.lu
HULTEN Bernadette	Cycle 1 - Surnuméraire	/	bernadette.hulten@education.lu
KABER Danièle	Cycles 2 à 4 - Surnuméraire	/	daniele.kaber@education.lu
KOHNEN Christian	Cycle 4.2 Steinfort	399 313 - 301	christian.kohnen@education.lu
KOMES Jackie	Cycle 2 - Surnuméraire	399 313 - 323	jackie.komes@education.lu
KRAEMER Tania	Cycle 1 - Surnuméraire	/	tania.kraemer@education.lu
LANG Caroline	Cycle 2.1 Steinfort	399 313 - 313	caroline.lang@education.lu
LINSTER-THEIN Susy	Cycles 2 à 4 - Surnuméraire	/	susy.thein@education.lu
LUCAS Patrick	Enseignant de religion	/	patrick.lucas@education.lu
MALLINGER Kai	Cycles 2 à 4 - Surnuméraire	/	kai.mallinger@education.lu
MANGEN Anne	Cycle 1 Précoce Steinfort	399 313 - 360	annchen76@gmail.com
MATTERN Joëlle	(en congé 2016/2017)	/	matternjoelle@hotmail.com
MEYERS Sonja	Cycle 1 Précoce Steinfort	399 313 - 360	sonja.meyers@education.lu
MOES Nadine	Cycle 4.2 Steinfort	399 313 - 308	nadine.moes@education.lu
MULLER Joëlle	Cycle 1 Préscolaire Kleinbettingen	26 10 89 46	muller.j@education.lu
OEHMEN Sacha	Cycle 3.2 Steinfort	399 313 - 305	sacha.oehmen@education.lu
ÖZEN Sema	Cycle 1 Préscolaire Steinfort	399 313 - 336	semaozen10@gmail.com
QUARING Linda	Cycles 1 à 4 - Remplaçant permanent	/	linda.quaring@education.lu
RAUCHS Anouk	Cycle 1 Préscolaire Steinfort	399 313 - 333	anouk.rauchs@education.lu
RAUCHS-CLEMENS Daniëlle	Cycle 3.1 Steinfort	399 313 - 315	danielle.clemens@education.lu
RAUCHS Jhang	Cycle 4.1 Steinfort	399 313 - 314	jean.rauchs@education.lu
RIES-SCHAUS Carole	Cycle 3.2 Kleinbettingen	399 270	cschaus@gms.lu
RISCH Carole	Cycles 2 à 4 - Surnuméraire	/	risch.carole@education.lu
RIVOLDINI Carmen	Cycle 2.2 Steinfort	399 313 - 342	carmen.rivoldini@education.lu
ROBEN Xavier	Cycle 4.1 Steinfort	399 313 - 316	xavier.roben@gmail.com
ROLLIN Nathalie	Cycle 2.1 Steinfort	399 313 - 341	nathalie.rollin@education.lu
ROLLINGER Jean-Paul	Cycle 4.2 Steinfort	399 313 - 311	jean-paul.rollinger@education.lu
ROLLINGER Nathalie	Cycle 3.2 Steinfort	399 313 - 303	nathalie.rollinger@pt.lu
SCHAAL Carole	Cycle 2.1 Steinfort	399 313 - 312	caroscha@hotmail.com
SCHABER Renée	Cycle 4.1 Kleinbettingen	399 270	reneeschaber@hotmail.com
SCHERER Andrée	Cycle 2.2 Steinfort	399 313 - 306	andreescherer@hotmail.com
SCHMIT Cindy	Cycles 2 à 4 - Surnuméraire	/	schmit.cindy@hotmail.com
SPINELLI Naïka	Cycle 1 Préscolaire Kleinbettingen	399 269	naika.spinelli@education.lu
THILL Kim	Cycle 4.2 Kleinbettingen	399 270	kimthill@yahoo.fr
VANDEWALLE Michèle	Cycle 3.1 Kleinbettingen	399 270	vanfam@pt.lu
WENZEL Tania	Cycles 2 à 4 - Surnuméraire	/	tania.wenzel@education.lu
WEYNANDS Marita	Cycles 2 à 4 Éducation morale et sociale	/	marita.weynands@education.lu



## EFFECTIFS DE CLASSE

### Élèves fréquentant le cycle 1.1 (1<sup>ère</sup> année préscolaire)

#### Steinfort

Mme BACKES Cynthia

**Maison Relais (7b, rue de Hagen):** DINE Anaëlle Leane; GELZ Noé; MACIEL BARBOSA Leonardo; MARX Leon; NEIENS Mara; ORE Brayen; PETER Lisa.

Mme ÖZEN Sema

**Maison Relais (7b, rue de Hagen):** ARENDT Emilie; HUSSON Olivier; LINSTER Jamie; MARQUES ESPADA Kylan; NIANG Alisha; SAR Jali; SCHELLER Philippe.

Mme HOFFMANN Steffi

**Maison Relais (7b, rue de Hagen):** CIESIELSKA Emma; GILBERTS Philipp; THOMA Yann; VAN EENENHAM Rafael; VIEIRA REIS Kevin; VINK Henk; WILDGEN Juno Leea; WOJSISCHOWSKI Mia.

Mme RAUCHS Anouk

**Maison Relais (7b, rue de Hagen - nouvelle extension):** BATTAGLINO Chiara; BLONDEAU Léo; GONCALVES DE SOUSA Raphaël; ZONDACQ Sam.

#### Kleinbettingen

Mme MULLER Joëlle

**Rue du Parc:** AL DULAIMI Durkam; AL DULAIMI Wessam; DE BAST Jana; DIAS AMORIM Kyara; RIES Lori; THEIS Maude; ZHAN Teng Yi.

Mme SPINELLI Naïka

**Rue du Parc (bâtiment ancien préscolaire):** ARAUJO BENTO Elisa; BREBION CASCELLA Eilly; CONSTHUM Quinn; DE BAST Andrew; DELVAUX Jayden; LUTOVAC Inaya; FERREIRA DA SILVA Saphira; RAUEN Lou.

### Élèves fréquentant le cycle 2.1 (1<sup>ère</sup> année d'études primaires)

#### Steinfort

Mme ROLLIN Nathalie

**Maison Relais (7b, rue de Hagen - nouvelle extension):** ALTUN Haktan; CHEN She Jia Ju; CURCI Kiara; DELHALT Yana; FOLSCHEID Victor; KESSELER Dyani; KETTELS Raphael; KIEFFER Alex; LOPES CARVALHO Lisa; MARQUES ESPADA Wellington; FERREIRA DA SILVA Chanelle; SCHELLER Michelle; SCHMIT Vicky; UWUKULI Chloé; VANEL Adan Jean-Baptiste; WILDGEN Leny Viki; WOJSISCHOWSKI Mattis.

Mme LANG Caroline

**Bâtiment complémentaire:** ARENDT Charlotte; DE MATTEIS Luana; FERREIRA PINTO Enzo; HEIL Malika; HORSMANS Sébastien; KESSELER Jacy; KNEIP Elio; MANSANGU Aaliyah; PIRES DE CARVALHO JUNIOR Flaviano Felizberto; ROSETTI Oasis; SCHIAVO Yohann; SIMIC Maeva; THOMA Chiara; TULAC Tatiana; VAN EENENNAAM Laura; ZONDACQ Jamie.

Mme SCHAAL Carole

**Bâtiment complémentaire:** BELHADAD Iliana; DE BAST Dana; FERREIRA Adriano; FERREIRA MENDES Caroline Patricia; FERREIRA MENDES Cristian Miguel; HAUSEMER KETTEL Chris; HELES Billie; HOFFMANN Nina; JACQUÉ Noah; KINN Max; LEPAGE Philippe; DOMINGUES DA SILVA Telmo; LEPAMABILA Joyce; LEPAMABILA Sublime-Promesse; RODRIGUES Kira; ROSOLEN Chloé; SCHEEK Lennox; THEIS Sophie.



### Répartition des élèves par cycle:

Cycle I	141 élèves (40 précoce et 101 préscolaire)
Cycle II	103 élèves
Cycle III	90 élèves
Cycle IV	82 élèves
Total:	416 élèves

## INFORMATIONS UTILES

### 1) Obligation scolaire

**Loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire stipule:**

**Art. 7.** Tout enfant habitant le Luxembourg âgé de quatre ans révolus avant le premier septembre 2016, doit fréquenter l'école. Cette obligation s'étend sur douze années consécutives à partir du premier septembre 2016.

**Art. 18.** Dans tous les cas où l'élève est inscrit dans une école autre que celle de la commune de résidence, les parents informent sans délais et au plus tard huit jours après le début des cours, moyennant remise d'une copie du certificat d'inscription délivré par l'école, l'administration communale de leur résidence.

**Les parents, dont leur(s) enfant(s) n'est (ne sont) pas inscrit(s) dans une classe de l'École fondamentale de la commune de Steinfort, sont priés de remettre un certificat scolaire de l'école de leur(s) enfant(s) au service scolaire de la Commune de Steinfort jusqu'au 28 octobre 2016 au plus tard.**

### 2) Cycle I (Éducation précoce - facultative)

#### A. Âge d'admission

Chaque enfant ayant trois ans révolus au 1er septembre 2016 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce.

#### B. Horaires et accueil

L'éducation précoce fonctionne de 8h00 à 11h45 de lundi à vendredi et de 14h00 à 16h00 heures le lundi, mercredi et vendredi.

Le temps d'arrivée se situe le matin entre 7h30 et 9h00, l'après-midi entre 13h50 et 14h00. Le moment du départ est prévu le matin entre 11h30 et 11h55 (lundi, mercredi, vendredi) resp. 12h30 (mardi et jeudi), l'après-midi entre 16h00 et 16h10.

#### C. L'éducation précoce est facultative

L'inscription est gratuite et la fréquentation de l'éducation précoce n'est pas obligatoire.

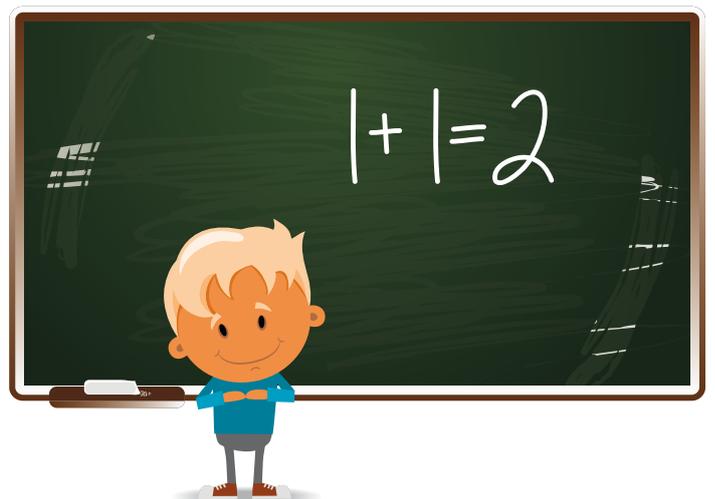
Elle permet cependant aux enfants de prendre contact de façon ludique avec d'autres enfants. Dès la petite enfance, qui constitue une phase de développement intense, il convient de préparer les enfants à une vie d'autonomie, de découvertes et d'apprentissages tout au long de la vie. Par le contact avec les autres, l'enfant peut développer ses capacités langagières, communicatives et sociales, physiques et motrices, affectives et cognitives.

L'éducation précoce met l'accent sur le jeu, le jeu éducatif et sur l'entraînement langagier par la pratique. Les enfants étrangers ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances en langue luxembourgeoise avant d'entamer l'éducation préscolaire.

### 3) Cycle I (Enseignement préscolaire)

**Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus au 1er septembre 2016 doit suivre l'enseignement préscolaire.**

L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'enseignement préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents. Le préscolaire est caractérisé par un climat d'accueil proche du climat familial, par l'importance accordée au développement global de l'enfant et par les méthodes pédagogiques utilisées. Il contribue au développement de la personnalité, à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, à la familiarisation avec le milieu culturel, au développement de comportements réfléchis et responsables et à l'intégration scolaire et sociale. Les activités prennent souvent la forme d'un jeu ou d'un projet. Mais l'enfant doit aussi apprendre à effectuer un travail imposé et à se concentrer; ce sont des aspects importants de la maturité scolaire. L'enseignant laisse à l'enfant la liberté et le temps nécessaire pour expérimenter et pour comparer et combiner les résultats de ses expériences. Il encourage l'enfant et oriente son attention sur les aspects importants des problèmes posés. Les activités de l'enseignement préscolaire sont variées et relèvent des domaines suivants: activités corporelles, musicales, artistiques, mathématiques, activités de langage et d'éveil aux sciences.



## 4) Cycles II-IV (Enseignement primaire)

**Chaque enfant ayant atteint l'âge de 6 ans révolus au 1er septembre 2016 doit suivre l'enseignement primaire.** L'enseignement primaire a pour but d'apprendre aux enfants de parler et d'écouter, la lecture et l'écriture en langue allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que les mathématiques. Le sport, la musique, l'éveil aux sciences, la géographie et l'histoire sont d'autres branches importantes. Afin de promouvoir le travail autonome des enfants, les enseignants peuvent leur ordonner des devoirs à domicile et les laisser travailler aussi bien en groupe qu'individuellement.

## 5) Cours d'éducation morale & sociale, cours d'instruction religieuse & morale

Les parents ont inscrit leurs enfants soit à l'éducation morale et sociale, soit au cours d'instruction religieuse et morale pour l'année scolaire 2016/2017.

Ce choix de cours ne pourra être modifié au cours de l'année scolaire.

**INFO:** À partir de la rentrée scolaire 2017/2018 un nouveau cours, intitulé « Vie et société » remplacera l'instruction religieuse et la formation morale et sociale dans toutes les classes de l'enseignement fondamental. L'introduction d'un tel cours commun d'éducation aux valeurs est prévue dans le programme gouvernemental de la législature 2013-2018 et est consignée dans une convention entre l'État luxembourgeois et l'Église catholique, signée le 26 janvier 2015.

## 6) Natation et éducation physique

Tous les élèves suivent les cours d'éducation physique et les élèves des cycles II à IV le cours de natation. Les élèves qui ne peuvent pas suivre ces cours doivent présenter une excuse écrite.

En cas de non-participation prolongée pour incapacité physique, l'élève doit présenter un certificat médical.

Pour les cours d'éducation physique, les enseignants des cours d'éducation physique prient les parents de respecter le règlement de la fréquentation du hall sportif et de munir les élèves de chaussures de sport réservées exclusivement à l'emploi à l'intérieur du hall sportif, dans l'intérêt de l'hygiène pour tous.

## 7) Absences et dispenses

Lorsqu'un élève manque ponctuellement les cours (pour cause de maladie ou autre raison valable), les parents doivent informer sans délai le titulaire de classe de leur enfant et lui faire connaître les motifs de cette absence. Toute absence scolaire doit être motivée par une excuse écrite.

Un certificat médical obligatoire est à transmettre au titulaire de classe, au plus tard le troisième jour d'absence. Aucune absence n'est tolérée si elle n'est pas dûment motivée et appuyée de pièces justificatives. Toute absence injustifiée est signalée au président du comité d'école qui en informe le bourgmestre.

Lorsque le collège des bourgmestre et échevins informé par le président du comité d'école constate une infraction aux dispositions légales en vigueur, il met les parents en demeure par écrit de se conformer à la loi et leur rappelle les sanctions pénales encourues.

Sont considérés en général comme excuse légitime de l'absence de l'enfant, la maladie ou l'impossibilité matérielle de se rendre à l'école, ou encore d'importants événements de famille.



**Des dispenses de fréquentation scolaire peuvent être accordées sur demande écrite et dûment motivée des parents. Elles sont accordées:**

1) par le titulaire de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée;

2) par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée.

En cas de départ en vacances, aucune dispense de fréquentation des cours ne sera accordée.

Sauf autorisation du Ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

## 8) Consultations pour parents

Chaque enseignant se tient à la disposition des parents pour consultation. Le jour et les heures seront communiqués au début de l'année scolaire.

La date d'une première réunion d'information pour les parents d'élèves au début du 1<sup>er</sup> trimestre sera communiquée aux parents par le titulaire de classe de l'enfant.

Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner leurs enfants dans les bâtiments scolaires et de les congédier devant l'école.

## 9) Pas de téléphones portables à l'école

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est strictement interdit d'apporter des portables en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons.

*Radio, Handy a co kommen an der Schoul net a Fro!*



## 10) Livres scolaires

Les manuels scolaires sont mis gracieusement à la disposition des écoliers par l'administration communale de Steinfort.

## 11) Fiche médicale

Au début de l'année scolaire chaque titulaire de classe distribue une fiche médicale à ses élèves. Cette fiche médicale reprend les informations importantes sur l'état de santé de votre enfant. Dans l'intérêt de votre enfant, le personnel enseignant demande aux parents de la remplir et de la remettre au titulaire de classe. Une copie sera mise à la disposition de tous les enseignants intervenants faisant partie de l'équipe pédagogique, notamment le personnel chargé des cours d'éducation physique et sportive et de la natation. Les données personnelles seront traitées en toute confidentialité.

## 12) Médecine scolaire et Commission d'inclusion scolaire

L'état de santé des écoliers est surveillé par la Ligue Médico-Sociale. Cette équipe fonctionne sous l'autorité du médecin scolaire désigné par la commune. Le personnel de la Ligue

Médico-Sociale, en collaboration avec la Commune, le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Éducation nationale organise en parallèle aux tests, mesures de dépistage et examens médicaux, des activités de promotion de la santé et d'action sociale en faveur des élèves de l'enseignement fondamental. Les examens médicaux sont fixés par les dispositions du règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 déterminant le contenu et la fréquence des mesures et examens de médecine scolaire et le fonctionnement de l'équipe médico-socio-scolaire.

Le médecin scolaire n'offre pas de traitement médical. Les parents seront informés par écrit lorsqu'un contrôle médical supplémentaire de leur enfant s'avère nécessaire.

L'équipe de la Ligue Médico-Sociale est à la disposition des enfants, parents et enseignants pour toute question ayant trait à la santé et à l'intégration scolaire et sociale de l'enfant. Elle collabore étroitement dans le respect du secret professionnel avec le personnel enseignant, l'inspectorat, la commission d'inclusion scolaire (CIS), les équipes multiprofessionnelles et tout autre service ayant le maintien et la surveillance du bien-être des enfants dans ses attributions.

Pour des besoins spécifiques comme la dyslexie, l'hyperactivité ou un handicap, l'instituteur peut demander l'aide des spécialistes de l'équipe multiprofessionnelle: psychomotriciens, psychologues, éducateurs, pédagogues curatifs etc. Les aides nécessaires sont allouées par une commission appelée commission d'inclusion scolaire composée d'un inspecteur, d'experts de l'équipe multiprofessionnelle et, le cas échéant, d'un médecin et d'une assistante sociale. La commission d'inclusion scolaire établit un diagnostic des besoins spécifiques de l'enfant et propose une prise en charge individualisée. Dans ce cas, un membre de la commission est désigné pour être l'interlocuteur des parents. La commission ne prend aucune décision sans l'accord des parents.



## RENTRÉE DES CLASSES 2016 / 2017

La rentrée des classes 2016/2017 aura lieu:

**jeudi, le 15 septembre 2016 à 8 heures.**

L'année scolaire 2016/2017 commence avec une journée de classe entière de 8.00 à 11.45 heures (pour le cycle 1) resp. 12.35 heures (pour les cycles 2 à 4).

À 8 heures les élèves sont accueillis par leur titulaire de classe et l'horaire normal des cours 2016/2017 commence à 10 heures.

An der Schoul hu  
mir vill Freed,  
mat Respekt an  
Héiflechkeet.



### Horaire de classe du cycle I

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00-11h45	8h00-11h45	8h00-11h45	8h00-11h45	8h00-11h45
14h00-16h00		14h00-16h00		14h00-16h00

### Horaire scolaire 2016 / 2017 des cycles II à IV

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h00-8h55	8h00-8h55	8h00-8h55	8h00-8h55	8h00-8h55
8h55-9h45	8h55-9h45	8h55-9h45	8h55-9h45	8h55-9h45
10h00-10h55	10h00-10h50	10h00-10h55	10h00-10h50	10h00-10h55
10h55-11h50	10h50-11h40	10h55-11h50	10h50-11h40	10h55-11h50
	11h45-12h35		11h45-12h35	
14h00-14h55		14h00-14h55		14h00-14h55
15h05-16h00		15h05-16h00		15h05-16h00

### Surveillance et sécurité

Une surveillance est assurée par un enseignant délégué 10 minutes avant le début officiel des cours, ainsi que 10 minutes après les heures de classe dans les enceintes scolaires et aux arrêts de bus.

La surveillance des élèves de l'enseignement fondamental se fait à tour de rôle par des membres du personnel enseignant selon un plan de surveillance officiel arrêté dans le cadre de l'organisation scolaire.

Il est rappelé aux parents et aux élèves qu'il est défendu aux écoliers de quitter l'enceinte scolaire à partir de 7h50 et 13h50 avant le commencement des cours sans l'autorisation préalable de la personne responsable de la surveillance.

Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner leurs enfants dans les bâtiments au début des cours.

Après ces 10 minutes de surveillance après la fin des cours, les élèves doivent être impérativement repris par leur famille ou une tierce personne. Il est à souligner que les parents sont alors responsables de leurs enfants non repris. Pour des raisons de responsabilité, les enseignants n'ont pas le droit de transporter des élèves dans leur voiture privée. Un enfant qui n'est pas repris après l'école pourra être confié aux autorités policières.

# RÈGLES DE LA VIE EN COMMUN À L'ÉCOLE (SCHULREGELN)

Les élèves doivent se conformer aux dispositions prises dans l'intérêt de l'ordre, de la discipline et de la sécurité et faire preuve de politesse et de bonne tenue tant à l'intérieur qu'au dehors de l'école. Une ambiance propice au travail et une vie en groupe réussie demandent des règles de conduite définies. La politesse, les bonnes manières et la ponctualité sont indispensables pour le bon fonctionnement de la vie à l'école.

*Messer a Pistoul  
gehéieren net  
an d'Schoul!*



## Regeln:

### allgemein

- keine Gewalt
- kein Mobbing
- Respekt, Höflichkeit und Hilfsbereitschaft
- allen Lehrerinnen und Lehrern gehorchen
- keine gefährlichen Gegenstände mitbringen (Messer, Knallfrösche, Feuerzeug)
- sich an die Busregeln halten

### in den Gebäuden (Flur & Treppen)

- Respekt (kein Gedrängel, kein Geschrei)
- keinen Dreck auf den Boden schmeißen
- Kleider respektieren
- nicht am Geländer turnen
- beim Saalwechsel ruhig durch den Flur gehen
- während der Schulzeit ruhig und langsam durch die Schulgebäude gehen

### Toiletten & Waschbecken

- sauber halten
- nicht als Spielplatz benutzen

### Schulhof

- keinen Dreck auf den Boden schmeißen
- Respekt einer gegenüber dem anderen
- keine Raufereien
- nicht auf die Bäume klettern oder Pflanzen abreißen
- den Pausenhof nicht verlassen
- vor der Schulzeit und in den Pausen nicht mit Rollschuhen, Rollerblades, Heelys, Skateboard, Fahrrad usw. fahren

Dans le cadre du PRS (Plan de Réussite Scolaire) de l'École Fondamentale de Steinfort, un règlement d'ordre intérieur a été développé pendant l'année scolaire 2011/2012 et mis en place en septembre 2012.

Ce règlement d'ordre interne est le résultat d'un accord de tous les partenaires de l'école.

*Jäizen a Blären  
hu mir net sou  
gären!*



## Règles:

### en général

- pas de violence
- pas de mobbing
- respect, courtoisie et esprit d'entraide
- obéir à toutes les institutrices et instituteurs
- ne pas amener d'objets dangereux (couteau, pétards, briquet)
- respecter les règles du transport scolaire

### à l'intérieur des bâtiments (escaliers & corridors)

- respect (pas de bousculades, pas de criaileries)
- ne pas jeter des déchets par terre
- respecter les vêtements
- ne pas rôder sur les rampes d'escalier
- marcher silencieusement en changeant de salle de classe
- pendant la durée des cours marcher lentement et silencieusement à l'intérieur des bâtiments scolaires

### toilettes & lavabos

- tenir propre
- ne pas jouer dans les toilettes

### cour de récréation

- ne pas jeter des déchets par terre
- respect les uns envers les autres
- pas de bagarres
- ne pas grimper sur les arbres et arracher des plantes
- ne pas quitter la cour de récréation
- ne pas rouler à patins à roulettes, avec des rollerblades, des Heelys, un skateboard, à vélo etc. avant le début des cours et pendant les récréations



**Pour des raisons évidentes de sécurité et pour éviter d'éventuels conflits, il est strictement interdit d'apporter des pistolets en plastique et tout autre jouet de ce type à l'école. Les couteaux, les armes et les «armes-jouets» ne sont pas admis à l'école. En cas de non respect, l'instrument sera confisqué et les autorités seront averties d'office.**

**Les jeux brutaux et les bousculades sont interdits, de même que le jet de projectiles et de boules de neige.**

# TRANSPORT SCOLAIRE 2016 / 2017

L'Administration communale invite tous les parents d'élèves à profiter du service de transport scolaire gratuit.

## Steinfort - Hagen - Kleinbettingen

ALLER	lundi / mercredi / vendredi				mardi / jeudi	
Steinfort - Centre sportif	-	7h45	13h40	13h45	-	7h45
Hagen - École	7h40	-	13h45	-	7h40	-
Kleinbettingen - Rue du Parc	7h47	7h50	13h50	13h50	7h47	7h50
Hagen - École	-	-	-	-	-	-
Steinfort - Centre sportif	7h55	-	13h55	-	7h55	-
	Bus 1	Bus 2	Bus 1	Bus 2	Bus 1	Bus 2

RETOUR	lundi / mercredi / vendredi					mardi / jeudi		
Steinfort - Centre sportif	-	12h00	-	16h10	-	11h50	12h45	-
Hagen - École	-	12h05	-	16h15	-	-	12h50	-
Kleinbettingen - Rue du Parc	11h50	12h10	12h00	16h20	16h10	11h55	12h55	12h45
Hagen - École	-	-	12h05	-	16h15	12h00	-	12h50
Steinfort - Centre sportif	<b>11h55*</b>	-	12h10	-	16h20	12h05	-	12h55
	Bus 1	Bus 1	Bus 2	Bus 1	Bus 2	Bus 1	Bus 1	Bus 2

**\* Continue à 12.00 heures vers Hagen et Kleinbettingen**



### Avis importants:

- À Kleinbettingen tous les départs et arrivées se feront à l'arrêt dans la rue du Parc.
- Le transport de Grass vers les bâtiments scolaires de Kleinbettingen et de Steinfort sera assuré uniquement sur demande des parents!  
Les demandes sont à adresser au service scolaire de la Commune de Steinfort: 399313-210.

(Mir si) kee  
Guss am Bus!!



Pour réduire les dangers de la circulation sur le chemin de l'école à tous les élèves, les parents effectuant un transport privé vers les écoles, sont cordialement invités à employer le grand parking du Centre Roudemer, donnant directement sur l'enceinte scolaire, pour déposer ou venir chercher leur(s) enfant(s). Ils y seront sous la surveillance d'un enseignant délégué 10 minutes avant le début officiel des cours, ainsi que 10 minutes après les heures de classe auprès des écoles.

Pour garantir le bon déroulement du transport scolaire, surtout pour les petits enfants, les enseignants prient les parents de bien vouloir les informer dès la rentrée scolaire par quel moyen se fait le retour à domicile de leurs enfants.

## DISPOSITIONS RELATIVES AUX DISPENSES DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE GÉNÉRALISÉES EN CAS D'INTEMPÉRIES

En cas d'intempéries, comme lors d'un cas de force majeure, les autorités communales peuvent dispenser des cours les élèves fréquentant l'enseignement fondamental, tout en rappelant aux parents concernés qu'un service d'accueil et de prise en charge des élèves est garanti par le personnel des écoles.

Dans ce cas, les parents d'élèves seront informés par le recours à l'annonce des décisions prises par voie radiophonique et par la mise en place d'une permanence téléphonique communale: **399313-301**, soit encore par le site internet de l'école: **www.schoul-stengefort.lu** ou l'application de l'EF Steinfort, téléchargeable via les boutiques d'applications « App Store » et « Google Play ».

## LE PASSAGE DU FONDAMENTAL À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SECONDAIRE TECHNIQUE

En 2012-2013, les premiers élèves évalués à l'aide des bilans intermédiaires et des bilans de fin de cycle ont été orientés vers une classe de 7<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire ou secondaire technique.

L'objectif de la procédure d'orientation reste inchangé pour les élèves du cycle 4.2 de l'année scolaire 2016/2017: réunir des informations nuancées sur les compétences et le potentiel d'apprentissage de chaque élève pour l'orienter vers la voie de formation (7<sup>e</sup> ES, 7<sup>e</sup> EST ou 7<sup>e</sup> préparatoire) qui lui offrira les meilleures chances de réussite au lycée.

L'avis du titulaire ainsi que l'avis des parents sont deux éléments qui sont à la base de la décision d'orientation formulée par le conseil d'orientation.

Les changements en vigueur depuis l'année scolaire 2012-2013 se résument comme suit:

1. Les bilans intermédiaires et les bilans de fin de cycle ont remplacé les bulletins à notes chiffrées comme outils d'évaluation utilisés dans le cadre de la procédure d'orientation.
2. Au cycle 4.2, le titulaire de classe et les parents discutent les perspectives d'orientation de l'élève lors des échanges individuels qui ont lieu chaque trimestre.
3. Des épreuves communes, nationales évaluent où l'élève se situe par rapport aux socles de compétences définis pour la fin du cycle 4.

Au niveau de chaque école est créé un conseil d'orientation, présidé par l'inspecteur d'arrondissement concerné. Il se compose du titulaire de classe, d'un professeur de l'enseignement secondaire et d'un professeur ou d'un instituteur de l'enseignement secondaire technique. Si les parents ont opté pour des tests psychologiques, le psychologue participe au conseil d'orientation avec voix consultative.

### À la rentrée 2016-2017 une réorganisation de l'orientation de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire entrera en vigueur au cycle 4.1.

Comme par le passé, les parents suivront de près les apprentissages de leur enfant à l'aide des productions de l'élève, des devoirs en classe, des entretiens trimestriels avec l'enseignant, des bilans intermédiaires et du bilan de fin de cycle.

Cependant, une responsabilisation accrue des parents ne pourra se faire sans une information ciblée sur l'orientation dès le cycle 4.1. Pour cette raison, le premier échange sur les perspectives d'orientation de l'enfant sera avancé: le titulaire émettra un premier pronostic à la fin du cycle 4.1, lors de l'entretien du 3<sup>e</sup> trimestre. Associés plus tôt, les parents seront ainsi mieux préparés à la prise de décision à la fin du cycle 4.2.

Cet échange sur les perspectives d'orientation s'accompagne d'une information détaillée sur l'offre à l'enseignement secondaire et secondaire technique dès le début du cycle 4.1. À la fin du cycle 4.2, les parents et le titulaire de l'élève prendront une décision d'orientation commune.

Le principe d'une décision commune impliquera davantage les parents et contribuera à une plus grande transparence du processus de prise de décision. La procédure se trouve ainsi considérablement allégée.

La décision d'orientation arrête l'ordre d'enseignement que l'élève fréquentera l'année suivante: enseignement secondaire, cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique ou régime préparatoire.

La commission d'orientation n'interviendra qu'en cas de divergences de vues entre les parents et le titulaire.

La commission sera présidée par l'inspecteur d'arrondissement et composée d'un enseignant du quatrième cycle de

l'enseignement fondamental, un professeur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire en tant qu'enseignant-orienteur; un professeur ou un instituteur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire technique en tant qu'enseignant-orienteur et un psychologue du Centre de psychologie et d'orientation scolaires.

Les parents de l'élève concerné participeront comme membres invités, tout comme l'enseignant titulaire de l'élève et le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention.

L'examen d'accès en tant que recours est aboli. Les résultats des dernières années montrent que le taux de réussite était très faible, et confirment donc, dans la très grande majorité des cas, les décisions prises par le conseil d'orientation.



Procédure actuelle	Procédure réformée
Le titulaire et les parents échangent sur les perspectives d'orientation de l'enfant lors des entretiens trimestriels au cycle 4.2.	À la fin du cycle 4.1., le titulaire en tant que représentant de l'équipe pédagogique se prononcera sur les perspectives d'orientation de l'élève. Le moment d'un premier échange sur les perspectives d'orientation sera donc avancé.
À l'issue du 2 <sup>e</sup> échange trimestriel au cycle 4.2, qui a lieu autour de Pâques, les parents formulent leur avis d'orientation. En juin, le conseil d'orientation formule une décision d'orientation pour chaque élève concerné.	À la fin du cycle 4.2, les parents et le titulaire, en tant que représentant de l'équipe pédagogique, ont un entretien d'orientation dans lequel ils prennent une décision d'orientation commune. Par conséquent, le conseil d'orientation sera supprimé.
<p>La décision du conseil d'orientation se fonde sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les niveaux de compétence atteints par l'élève en allemand, français et mathématiques, consignés dans les bilans intermédiaires et certifiés dans le bilan de fin de cycle ;</li> <li>▪ l'avis des parents ;</li> <li>▪ les résultats aux épreuves communes au cycle 4.2 (en allemand, français et mathématiques) ;</li> <li>▪ les productions de l'élève ;</li> <li>▪ le cas échéant, les résultats des tests psychologiques.</li> </ul>	<p>La décision commune se fondera sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les productions de l'élève recueillies au cours du quatrième cycle qui rendent compte de ses apprentissages ainsi que de ses intérêts et aspirations ;</li> <li>▪ les résultats de l'évaluation des apprentissages de l'élève ;</li> <li>▪ les résultats de l'élève à une série d'épreuves communes organisées au niveau national par le ministre ;</li> <li>▪ les informations recueillies par le psychologue si les parents ont opté pour son intervention.</li> </ul>
Si les parents ne sont pas d'accord avec la décision d'orientation du conseil d'orientation, ils peuvent inscrire l'enfant à une épreuve d'accès à l'ordre d'enseignement souhaité (ES ou EST).	En cas de désaccord entre les parents et l'équipe pédagogique élargie, une commission d'orientation prend une décision pour l'élève concerné.

## PLAN D'ENCADREMENT PÉRISCOLAIRE (PEP)

La loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental prévoit que chaque commune offre un encadrement périscolaire, dont les modalités sont définies conjointement par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Famille.

Le Plan d'Encadrement Périscolaire (PEP) dresse l'inventaire de l'ensemble des activités offertes aux enfants dans la commune: activités culturelles et sportives, activités de loisir et de récréation, études surveillées, aide aux devoirs à domicile, restauration, accueil avant et après les heures de classe....

Le PEP vise à renforcer le dialogue et la collaboration entre les écoles et les structures d'accueil, pour aboutir à une prise en charge cohérente et globale des enfants au long de la journée. En effet, les missions des deux institutions se complètent: la manière dont l'enfant met à profit son temps en dehors des heures de classe est importante pour sa réussite scolaire, le développement de ses compétences sociales et l'épanouissement de sa personnalité.

L'objectif prioritaire du PEP est de favoriser le dialogue et de coordonner les activités de l'école et des structures d'accueil, dans le respect de leurs missions spécifiques respectives. Le PEP facilite également l'utilisation commune des ressources et des infrastructures.

Le PEP est établi annuellement et lié à l'organisation scolaire. Il est élaboré par la commune en concertation avec le comité d'école et les responsables des structures d'accueil, tout en tenant compte de leurs spécificités éducatives respectives.

Dans une 1ère phase, le PEP dresse l'inventaire de l'ensemble des activités offertes aux enfants dans la commune. Il se fonde sur la distinction claire entre l'horaire scolaire obligatoire (éducation formelle) et l'offre facultative (éducation non-formelle) proposée par les structures d'accueil.

Une commission interministérielle (Éducation nationale et Famille) a pour mission d'assurer le suivi des PEP sur le plan national.



## PLAN DE RÉUSSITE SCOLAIRE (PRS)

Le Plan de réussite scolaire (PRS) est un instrument favorisant le développement scolaire. Ainsi, il renvoie « aux objectifs et aux actions déterminés en vue d'augmenter la qualité scolaire et des apprentissages dans une école » (article 2 de la loi du 6 février 2009 portant réforme de l'enseignement fondamental).

# PLAN DE RÉUSSITE SCOLAIRE

Dans chaque école fondamentale, un plan de réussite scolaire (PRS) fut élaboré par le comité d'école en concertation avec les partenaires et les autorités scolaires. Ce plan de réussite porte sur une durée de trois années et précise les objectifs visés par l'école, les actions à engager, les ressources à mobiliser, les échéanciers à respecter et les critères ainsi que les modalités d'évaluation envisagés. Il a été avisé par la commission scolaire et approuvé par le conseil communal et l'Agence pour le développement de la qualité scolaire (ADQS) et fait partie intégrante de l'organisation scolaire.

Les actions à mettre en oeuvre dans le cadre du PRS se situent dans les domaines d'intervention suivants: l'organisation des apprentissages à l'intérieur des classes ou entre les différentes classes et l'encadrement des élèves et des activités périscolaires appartenant à une sphère plus large, à savoir, la vie en communauté.

À des intervalles réguliers, toutes les écoles sont tenues de rendre compte à l'Agence pour le développement de la qualité scolaire de leurs progrès et d'adapter, le cas échéant, leur plan de réussite scolaire.

## LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Sur décision de l'équipe pédagogique prise au cours du cycle, un élève peut passer une année supplémentaire au sein du cycle afin de lui permettre d'atteindre les objectifs définis pour la fin du cycle. La durée totale du séjour d'un élève dans les trois cycles qui correspondent à l'enseignement primaire ne peut pas excéder huit années.

La décision de recourir à une année supplémentaire ne peut être prise ni avant le premier trimestre de la deuxième année que passe l'élève au cycle d'apprentissage, ni après le 15 juin de cette année. Si l'élève a fréquenté une classe d'éducation précoce au premier cycle, la décision de recourir à une année supplémentaire ne peut être prise ni avant le premier trimestre

Le PRS porte sur une durée de trois ans et comprend une analyse de la situation de l'école, la définition des priorités et des objectifs, la mise en oeuvre, l'évaluation et le bilan.

Le deuxième PRS de l'École Fondamentale Steinfort a été élaboré pendant l'année scolaire 2013/2014 par le comité d'école en association avec les équipes pédagogiques et en tenant compte de l'avis des parents. Il a été avisé par la commission scolaire et approuvé par le conseil communal ainsi que par l'Agence pour le développement de la qualité scolaire du SCRIPT, qui a assuré également l'accompagnement méthodologique.

### Les priorités du PRS II 2014-2017 de l'EF Steinfort sont:

**OBJECTIF n° 1:** L'école s'engage à améliorer les connaissances et les compétences des élèves dans le domaine des sciences naturelles et humaines.

L'école s'engage à sensibiliser les élèves à leur environnement direct (milieu naturel, social, géographique...) et à leur patrimoine culturel en organisant des situations d'apprentissage.

**OBJECTIF n° 2:** L'école s'engage à améliorer les compétences langagières des élèves. (= suite du PRS I) L'école organise au moins trois activités autour de la lecture afin d'encourager les élèves à lire et au moins trois activités autour de l'expression orale afin d'encourager les élèves à s'exprimer de façon claire et compréhensible.

Pour informer les parents d'élèves sur le PRS II, chaque titulaire de classe présentera les contenus et actions y relatifs lors de sa réunion d'informations générales du début de l'année scolaire 2016/2017.

de la troisième année que passe l'élève au cycle d'apprentissage, ni après le 15 juin de cette année.

Après concertation avec les parents, l'équipe pédagogique leur communique la décision de recourir à une année supplémentaire avant le 15 juin de l'année scolaire en cours. En cas de désaccord avec la décision de l'équipe pédagogique, les parents peuvent introduire dans le délai de 15 jours un recours auprès de l'inspecteur d'arrondissement qui statue endéans un mois.

Sur décision de l'équipe pédagogique, un élève qui, après une année d'enseignement, maîtrise les objectifs définis pour la fin du cycle peut être admis au cycle suivant.

## INTRODUCTION D'UN NOUVEAU BILAN INTERMÉDIAIRE

Le programme gouvernemental prévoit que les bilans intermédiaires utilisés aux cycles 2, 3 et 4 de l'école fondamentale soient simplifiés.

En avril 2014, le ministère a soumis une proposition de nouveau bilan intermédiaire à l'avis de toutes les équipes pédagogiques de l'école fondamentale. Elle se fonde sur les recommandations de l'Université du Luxembourg et tient compte des propositions des syndicats des enseignants et de la Fédération des associations de parents d'élèves (FAPEL). Confirmé par un taux de retour de plus de 75%, un large consensus se dégage sur la volonté de simplifier les bilans intermédiaires sur la base du modèle proposé. Le modèle retenu a été mis à l'essai en 2014/2015 dans des classes de plusieurs écoles du pays.



**Le comité d'école tient à informer les parents que les classes des cycles 2 à 4 de l'EF Steinfort ont participé à la deuxième année de la phase pilote pendant l'année scolaire 2015/2016 pour expérimenter les nouveaux modèles de bilans intermédiaires.**

Pour faciliter l'utilisation des nouveaux modèles durant la phase pilote, les équipes pédagogiques ont bénéficié de séances de formation. Un retour d'information continu pendant la phase pilote est une condition essentielle pour garantir une généralisation réussie.

Des échanges réguliers avec les équipes participantes ont permis d'identifier les forces et faiblesses du nouveau modèle, de l'adapter, le cas échéant, avant la généralisation en 2016/2017, et de déterminer les mesures d'accompagnement nécessaires.

Les expériences des enseignants et des parents ont également été recueillies par voie de questionnaires et d'entretiens. Le but était d'apprécier si le nouveau modèle améliore la mise en pratique de la réforme de 2009 et la rend plus proche de la situation d'enseignement quotidienne.

En allemand, français et mathématiques, l'évaluation se fait dans les quatre domaines de compétences. Le travail trimestriel de l'élève est évalué par une note allant de A (excellent) à D (insuffisant). La position de l'élève par rapport au socle de compétences et sa progression sont documentées dans une grille simplifiée.

Une version légèrement adaptée des bilans intermédiaires élaborés avec les partenaires en 2014 sera introduite en septembre 2016. Le modèle adapté tiendra compte des expériences et avis des enseignants des « écoles-pilotes », des syndicats, des inspecteurs et des représentants des parents.



## LE PARTENARIAT AVEC LES PARENTS

Ce partenariat se concrétise en plusieurs temps et à différents niveaux:

Au niveau de la classe, le partenariat se concrétise e.a. par la disponibilité des enseignants pour informer et dialoguer avec les parents de leurs élèves.

Au niveau de l'école, le partenariat se concrétise par les représentants des parents d'élèves.

Les représentants des parents des élèves écoutent et soutiennent tous les parents qui en font la demande.

De plus les représentants des parents d'élèves:

- informent les autres parents des différentes activités qu'ils mènent et des réflexions auxquelles ils participent;
- se réunissent régulièrement avec le président et le comité d'école et participent à la mise en œuvre du plan de réussite scolaire (PRS);
- organisent des réunions et des manifestations pour toute la communauté scolaire;
- font des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation scolaire et la vie à l'école.

### Les représentants des parents d'élèves de la commune de Steinfort 2015 – 2017

CERQUEIRA Claudio

WIES Frank

ZBINDEN Josiane

**rpe.steinfort@gmail.com**

Le mandat des représentants des parents d'élèves porte sur une durée renouvelable de deux ans. Il cesse plus tôt lorsque le représentant des parents d'élèves n'a plus d'enfant scolarisé dans l'école communale au moment de la rentrée scolaire. Ceci est le cas pour le mandat des membres **Sandra Fandel** et **Patrice Schmit** qui exerçaient le mandat de représentant des parents d'élèves depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire en 2009.

Le Comité d'école tient à remercier les deux membres pour la bonne et aimable collaboration et leur engagement dans l'intérêt de l'école et des élèves durant toutes ces années.

## FRUIT FOR SCHOOL / UEBST ASS COOL



Vu le succès du projet européen « Fruit for School – Uebst ass cool » l'École fondamentale de la Commune de Steinfort a décidé de continuer ce projet en faveur de la consommation de fruits à l'école.

Le projet « Fruit for school » prévoit la distribution gratuite de fruits et de légumes aux élèves et des mesures pédagogiques accompagnatrices avec le but d'accroître durablement la consommation de fruits et légumes chez les enfants à un âge où se construisent les habitudes alimentaires.

Un site internet a été mis en place pour informer tous les acteurs concernés: **www.fruit4school.lu**.

## PLASTIKSSTËPP SAMMELE FIR D'ASA

Fir d'Associatioun ASA – „Amicale vun der Schoul fir Assistenzhonn“ ze ënnerstëtzen hunn d'Schüler am Schouljoer 2015/2016 Plastiksstëpp gesammelt. Et koumen der vill zesummen. Mir fueren och am nächste Schouljoer mat dëser Aktioun weider.

Afin de soutenir l'ASA – la délégation luxembourgeoise de « Handi's Chiens » les élèves ont collectionné des bouchons en pvc. Pendant l'année scolaire 2015/2016 nous avons récolté beaucoup de bouchons. Cette action continuera pendant l'année scolaire 2016/2017.

**INFO: [www.assistenzhonn.com](http://www.assistenzhonn.com)**



**RP**  
représentants  
des parents d'Élèves  
de la Commune de Steinfort



Josiane Zbinden  
Steinfort



Claudio Cerqueira  
Kleinbettingen



Frank Wies  
Steinfort

Informationen, Fragen, Anregungen, Unterstützung  
Infos, Questions, Suggestions, Soutien

Sprechen Sie uns an // Contactez-nous  
[rpe.steinfort@gmail.com](mailto:rpe.steinfort@gmail.com)

# Bicherfloumaart

Freides  
den 28. Oktober 2016  
ab 16.00 Auer  
an der Maison Relais  
zu Stengefort

Organisatioun:

**RP**  
représentants  
des parents d'Élèves  
de la Commune de Steinfort



**Hu Dir Kannerbicher doheem??**  
da gitt Äre Kanner déi  
bis de 14. Oktober mat an d'Schoul.  
D'Léierpersonal sammelt d'Bicher an.  
Den Erléis ass fir e gudden Zweck

info: [rpe.steinfort@gmail.com](mailto:rpe.steinfort@gmail.com)



## PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

Depuis janvier 2012, l'École fondamentale Steinfort est membre du projet « Écoles associées / Partnerschulen » initié par l'Université du Luxembourg. Ensemble avec d'autres écoles fondamentales luxembourgeoises l'École fondamentale Steinfort s'est associée à l'Université du Luxembourg.

En tant que formateurs de terrain, les enseignants participants accueillent régulièrement des étudiants de la faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université du Luxembourg (formation Bachelor en Sciences de l'Éducation, BScE) dans leurs classes pour un stage de plusieurs semaines.

Le temps de terrain constitue pour les étudiants un contact prolongé avec les élèves en situation réelle et avec tous les autres acteurs du champ éducatif. En tant que formateurs de terrain, ces enseignants de l'École fondamentale Steinfort sont chargés de l'accompagnement et du suivi pédagogique des étudiants.

Le magazine backstage du Bachelor en Sciences de l'Éducation (BScE) de l'Université du Luxembourg informe régulièrement sur le programme et l'organisation du BScE ainsi que sur les diverses activités de recherche des différents acteurs.

Ce magazine trimestriel a le but de rendre plus visible et plus transparent le travail des étudiants et de tous les acteurs et partenaires participant à la formation des enseignants.

Pour plus d'informations sur le Bachelor en Sciences de l'Éducation, veuillez consulter [www.bsce.uni.lu](http://www.bsce.uni.lu).



## INFORMATIONS CONCERNANT LA MAISON RELAIS

L'extension de la Maison Relais est en phase de réalisation et la nouvelle infrastructure permettra à l'équipe pédagogique de pouvoir mieux accompagner les enfants fréquentant la Maison Relais. L'actuel concept pédagogique sera adapté aux nouvelles orientations visant à favoriser l'autonomie ainsi que le développement des compétences des enfants.

Quant à la restauration scolaire, il importe de souligner que notre prestataire actuel, la Maison Steffen, dispose d'un label bio. Cette approche d'une nourriture saine et équilibrée sera pérennisée par le lancement d'une soumission publique relative à la restauration scolaire durant l'année scolaire 2016/2017.



**Dès la rentrée scolaire 2016/2017 la direction de la Maison Relais organise une permanence qui fonctionnera les mercredis après-midis de 17.00 à 19.00 heures durant les périodes scolaires.**



# Schulmaterial clever einkaufen!







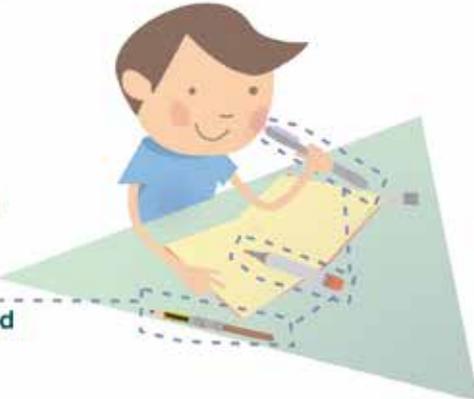
**Schadstofffrei**  
heißt die Gesundheit  
schützen

Produkte ohne Schwermetalle, Weichmacher, Flammschutz-, Lösungs- oder Konservierungsmittel

Weniger wegwerfen und Rohstoffe sparen durch nachfüllbares Farb- und Schreibmaterial



**Nachfüllbar**  
heißt Kosten sparen und Abfall vermeiden







**Naturprodukte & Recycling**  
heißt natürliche Ressourcen schonen

Natur- und Recyclingprodukte schonen Umwelt und Klima durch einen geringeren Energie- und Wasserverbrauch

**Schadstofffreies & nachhaltiges Schulmaterial  
Achte auf dieses Label in deinem Geschäft!**



Die komplette Produktliste finden Sie unter: [www.ech-kafe-clever.lu](http://www.ech-kafe-clever.lu)

## AUS DEM CYCLE 2.2 Hoen, Klass vum Danièle Kaber

Spilleresch hu si d'Gemeng kennegeléiert.



Rallye duerch d'Gemeng.



Ofschlossfest vum Cycle 2 Hoen mat Spill, Sport a Spaass.



Um Ofschlossfest hate si vill Spaass beim Kloteren.



**AUS DEM CYCLE 2.2** Stengefort, Klasse vum Caroline Lang an Nathalie Rollin



## AUS DEM CYCLE 3.1 Stengefort, Klasse vum Nathalie Rollinger an Sacha Oehmen

### Teambuilding zu lechternach

D'Klassen aus dem Cycle 3.1 vu Stengefort (Sacha Oehmen / Nathalie Rollinger) hunn zwee flott Deeg zu lechternach an der Jugendherberg verbruecht.

Bei guddem Wieder goufen Aktivitéiten zum Thema „Teambuilding“ ugebueden.



# AUS DEM CYCLE 3.2 Stengefort, Klass vum Gaby Biver



## Zesumme kachen

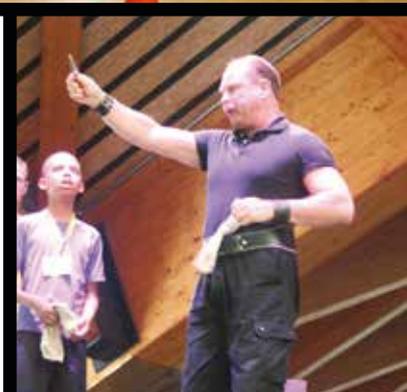
Am Kader vum Stage am Summersemester haten d'Schüler aus dem Cycle 3.2 als Ofschloss eng flott Kachaktivitéit mat de Studentinne Liz Closener an Anne Gebele vun der Uni Lëtzebuerg.





**Wibbel an Dribbel**

Den 13. Juli war de Cycle 3.2 um „Wibbel an Dribbel“ an der Coque. Hei konnten d'Schüler eng Rei vu sportlechen Aktivitéiten ausprobéieren. Gestärkt mat Spaghettiën ass et du weidergang an de Georges Christen war och um Rendez-vous an huet d'Kanner mat senger Powershow beandrockt.



# AUS DEM CYCLE 3.2

Klasse vum Gaby Biver, Danielle Rauchs - Clemens a Michèle Vandewalle





## Kolonie zu lechternach

Di 3 Klasse vum 4. Schouljoer ware vum 6. bis 8. Juni 2016 zu lechternach an der Jugendherberg.

Um Programm stung e Survival-Training: ouni Briquet a Fixspéin Feier maachen, mat Kaart a Kompass ëmgoen, gëfteg an iessbar Planzen, ...

Den zweeten Dag gung et bei d'Réimer mat enger Visite an engem Rallye an der Réimervilla a réimesche Spiller.

Den drëten Dag hu mir eis d'Staat lechternach ugekuckt, wou mir vill Interessantes aus dem Mëttelalter entdeckt hunn. An du war et schonn Zäit fir zrëck op Stengefort. Ënnerwee hu mir eis nach zu Giewel d'Réimervilla ugekuckt.



## AUS DEM CYCLE 3.2 Stengefort, Klass vum Danielle Rauchs - Clemens

### Amerika - Projet

No engem Besuch am Naturmusée maache mir e grouse Projet iwwer Südamerika, de Kakao an de Reebësch. Als Ofschluss kache mir en Amerika-lessen.





### Lesekiste

Mir stellen e Buch vir. Dofir musse mir eng Lesekiste basteln, wou mir wichtig Saachen aus der Geschicht dra versuergen. Et ass flott, déi ze maachen. An et ass och flott nozekucken an nozelauschteren, wann di aner hir Këscht auspaken an iwwert hiert Buch verzielen an draus virliesen.



## AUS DEM CYCLE 4.1 Stengefort, Klass vum Jean-Paul Rollinger

### E puer Impressiounen



▲ Fir Pappendag hate mir de Pappen e flotte Porte-clé aus Aluminium gebastelt.



▲ Enn Oktober ware mir an den MNHA an d' Stad fir méi iwver d' Thema „Déi éischt Mënschen“ ze léieren.

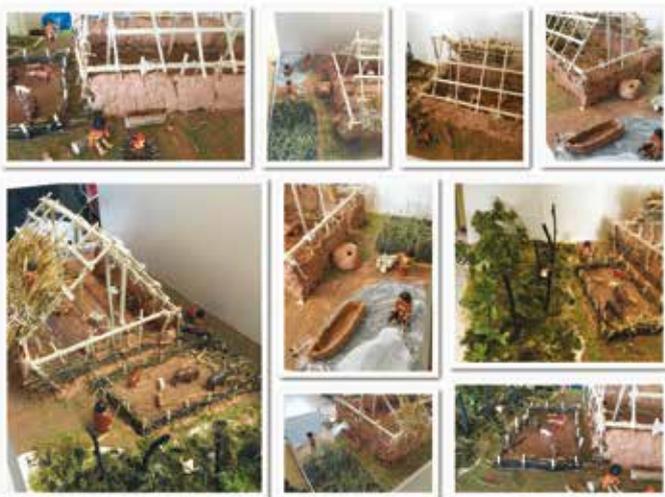




▲ D'Schaffe mam Wocheplang ass meeschtens eng eescht Saach. Mee heiansdo däerf awer och gelaacht ginn.



▲ An der leschter Schoulwoch wollte mir mam Vëlo op Réiden fueren. Mee leider war d'Wieder moies sou schlecht, dass mir eis entscheed hunn, op de Vëlo ze verzichten an en Deel vum Wee zu Fouss ze maachen.



◀ Beim Thema Jungsteinzeit ass d'Iddi opkomm, fir am plaz vun enger classescher Prüfung d'Wëssen zur Jungsteinzeit an enger anerer Form ënner Beweis ze stellen. D'Kanner hu sech entscheed eng Maquette mat engem Haus vun der Jungsteinzeit ze bauen. An deene leschte Schoulwoche gouf fläisseg un der Rekonstruktioun vun der Jungsteinzeit geschafft an eis Klass ka stolz op hir Aarbecht sinn.



▲ Als Virbereedung op d'Coupe scolaire hu mir am Verkéiersgaart zu Capellen dat richtegt Verhalen um Vëlo geübt.



▲ Déi meeschten Zäit hu mir natierlech mat Schaffe verbruecht.

## AUS DEM CYCLE 4.1 Stengefort, Klass vum Joëlle Mattem a Christian Kohnen

[www.chkohnen.org](http://www.chkohnen.org)



▲ Beim Schlittschuhlaufen in Kockelscheuer.

▼ Zum Abschluss des 1. Trimesters 2015/2016 haben wir einen unterhaltsamen Nachmittag im Kino „Babysitting 2“ verbracht. Davor haben wir uns das lebensgroße Tram-Modell in Kichberg angesehen.



▲ Im 1. Trimester haben wir unter der Leitung unserer Lehrerinnen Joëlle Mattem, Cindy Schmit und Mickels Schmartz und unserer Praktikantin Charlotte Marx (uni.lu) eine leckere Mittagspause zusammen verbracht.



▼ Am Montag, den 23. November 2015 haben wir im Rahmen des Naturkundeunterrichts bei Frau Cindy Schmit an einem interessanten und lehrreichen Entdeckungslehrgang im Vitarium teilgenommen. Thema des Workshops: „Gesunde und ausgewogene Ernährung“.



▼ Zum Abschluss des 5. Schuljahres 2015/2016 haben wir zwei tolle und erlebnisreiche Tage in Blankenberge verbracht. Wir danken unserer Begleiterin Mandy Zwank (uni.lu) für Ihre Unterstützung.



▼ Im Rahmen der Verkehrserziehung haben wir drei interessante und lehrreiche Unterrichtsstunden im Verkehrsgarten in Capellen verbracht. Auf dem Programm standen theoretische und



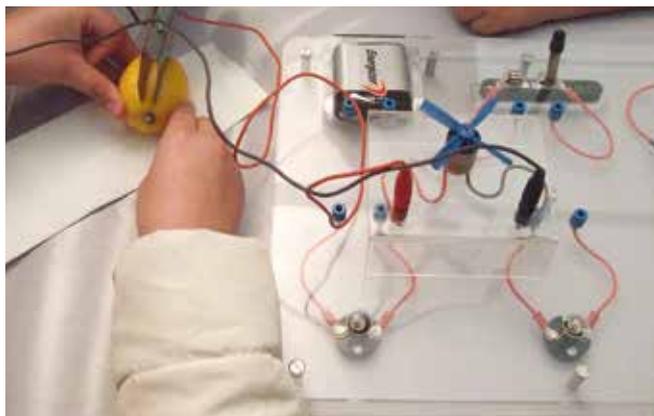
praktische Erklärungen und Übungen unter der Leitung von Frau Viviane Eschenauer von der großherzoglichen Polizei.



▼ Am Freitag, den 13. November 2015 haben wir an der 10. Ausgabe des Science Festival im Nationalmuseum für Naturgeschichte in Luxemburg teilgenommen. Das Science Festival bietet Shows zum Staunen und Workshops zum Experimentieren rund um Wissenschaften und Technik.

Wir haben an 3 interessanten und lehrreichen Workshops teilgenommen:

- Sans lumière impossible!
- A la découverte de l'électricité
- Chauves-souris



## AUS DEM CYCLE 4.2 Stengefort, Klasse vum Jhang Rauchs a Xavier Roben

### Sécher um Velo



## AUS DEM CYCLE 4.2 Stengefort, Klasse vum Jhang Rauchs a Xavier Roben



Grottes de Goyet

## Ostduinkerke



Praz sur Arly: Classe-découverte-neige



## AUS DEM CYCLE 4.2 Stengefort, Klass vum Jhang Rauchs



### Virlesen C1 - C4

D'Schüler aus dem 6. Schouljoer iwvversetze Billerbicher op Lëtzebuergesch a liesen se an der Spillschoul zu Hoen vir.

## Von Orchideen, Kakao & Kolibris

Luxemburger Naturforscher und Pflanzenjäger in Lateinamerika (Natur musée)



## AUS DEM CYCLE 4.2

Klasse vum Jhang Rauchs, Xavier Roben  
a Renée Schaber - (ersat duerch Tania Wenzel a Christian Kohnen)

Olympiadag organiséiert vum COSL an der LASEP



## AUS DEM CYCLE 4

GeoSciences mam 5. Schouljoer Stengefort (Jean-Paul Rollinger)  
a 6. Schouljoer Klengbetten (Renée Schaber)



◀ All Méindegnomëtteg treffen sech déi 2 Klassen vum Renée Schaber a vum Jean-Paul Rollinger zesummen mat hire Léierpersounen a léieren a schaffen zesummen a gemëschte Gruppen am TeamTeaching an deenen zwee Fächer Geographie a Sciences Naturelles. D'Themen déi dëst Schouljoer am Beräich vun de Sciences Naturelles behandelt gi sinn waren de mënschleche Kierper mat der Otmung an dem Bluttkreeslaf, d'Sënner bei Mënsch an Deier an de Waasserkreeslaf. Am Beräich vun der Geographie war et ënner anerem d'Thema Naturkatastrophen an hir Auswierkungen op de Mënsch a seng Umwelt an de Kontinent Afrika mat Statiounen an flotte Referater zu engem afrikanesche Land. Hei ass just eng kleng Auswiel vu Biller zu eisen interessanten a flotte Projeten an aus dem leschte Schouljoer.

▶ Am éischte Cours léieren déi 2 Klassen sech kennen, stelle sech géigesäiteg vir a maachen Teambuildingsspiller. Sou entsteht no kuerzer Zäit aus den zwou Klassen eng Léiergrupp déi gutt matenee schaffe kann.



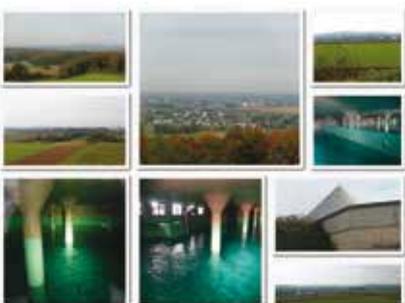
◀ Mir waren zesummen op de Science Festival gefuer. Do hu mir a verschiddenen Ateliers vill Interessantes a Léierräiches gesinn an erlieft. Bei der fräier Besichtigung duerno haten d'Kanner nach d'Geleeënheet sech an den aneren Ateliers ëmzekucken.



▲ Am Januar hunn déi zwou Klasse vum Schnéi profitéiert, fir eng Parti Schlitt ze fueren. E flotten Nomëtteg fir all eis Kanner, just enger vun de Léierpersounen ass dës Sortie fir länger Zäit negativ an Erënnerung bliwwen.



► E puer Impressiounen vun de Präsentatiounen déi d'Kanner bei hire Referater zum Thema Afrika genotzt hunn.



▲ Wouhir kënt eist Dréinkwaasser? Wéivill Waasser verbrauche mir all Dag? Wéi kënnen mir Waasser spueren? Wat geschitt mat dem Ofwaasser an der Kläranlag? Dëst a vill aner Froen hu mir beim Thema „Waasser“ beäntwert. Ganz besonnesch war d'Visite vum SES zu Käerch. Do konnte mir och eng Quell zu Simmer besichen. Zum Ofschloss si mir op de Reberg an de grouss Waasserreservoir gefuer.



## AUS DEM CYCLE 4

### Klasse vum Joëlle Mattem a Christian Kohlen (C. 4.1 Stengefort) a Renée Schaber (ersat duerch Tania Wenzel a Christian Kohlen (C. 4.2 Klengbetten))

Am Freitag, den 1. Juli 2016 haben die 5. Klasse aus Steinfort (Lehrer Joëlle Mattem und Christian Kohlen) zusammen mit der 6. Klasse aus Kleinbettingen (Lehrer Tania Wenzel und Christian Kohlen) an einer interessanten und lehrreichen Besichtigung der Abgeordnetenkammer teilgenommen.

Unter der Führung des Abgeordneten Herrn Yves Cruchten haben wir hinter die Kulissen der Politik Luxemburgs schauen können und haben dabei viele interessante Informationen erhalten. Anschließend hat sich Herr Cruchten noch viel Zeit genommen, um unsere Fragen zu beantworten. Beim Interview mit Herrn Cruchten haben wir viele Themen der nationalen und internationalen Politik ansprechen können.



### Klasse vum Kim Thill (C. 4.1 Klengbetten), Joëlle Mattem a Christian Kohlen (C. 4.1 Stengefort) a Renée Schaber (C. 4.2 Klengbetten) (ersat duerch Tania Wenzel a Christian Kohlen)



Im Rahmen der Musikerziehung haben drei Klassen des Cycle 4 am 12. Mai 2016 an einem tollen Rock-Pop-Konzert in der Rockhal teilgenommen.



## AUS DEM CYCLE 4

### Virliesconcours 2016

Och dëst Joer huet sech d'Stengeforter Schoul nees um Virliesconcours, deen de Ministère all Joer fir de Cycle 4 ausschreift, bedeelegt.

D'Thema war „Frëndschaft – Wat ass dat ?“ a liese konnt een op däitsch, lëtzebuergesch oder franséisch.

D'Kanner hu sech e kuerzen Text aus engem Geschichtebuch erausgesicht an dësen an hirer Klass virgelies. All Klass huet esou an enger éischer Etapp hire beschte Virlieser gewielt.

De 24. Mäerz 2016 hu sech dunn all d'Klasse vum Cycle 4 an der Aler Schmelz getraff an do sinn di 6 bescht Virlieser géinteneen ugetrueden.

De Public an d'Jury hunn opmierksam nogelauschert, wéi den Arno Weicherding, d'Elisabeth Braas, den Nicolas Wagner, d'Lilly Bodson, de Pol Schmit an de Lou Mergen virgelies hunn. D'Jury, déi aus dem Enseignant an engem Schüler vun all Klass bestanen huet, hat et net einfach dee Beschten ze bestëmmen.

Gewonnen huet de Pol Schmit aus dem 6. Schouljoer vu Stengefort. De Pol huet d'Stengeforter Schoul an der Halleffinale de 4. Mee an der Aler Schmelz vertrueden.



## AUS DEM CYCLE 4

### Projet „Eisenindustrie zu Stengefort“

Virun méi wéi 80 Joer huet d'Schmelz hei zu Stengefort hir Dieren zougemaach. Mee op ville Plazen an eisem Duerf begéint een och haut nach Spueren aus der Zäit vun der Schmelz.

Fir d'Enseignantinnen aus dem Cycle 4 war dat den Anlass, fir d'Thema „Eisenindustrie zu Stengefort“ fir de Projet vun dësem Schouljoer auszewielen.

An enger éischter Etapp hunn déi eenzel Klassen sech iwwer verschiddenen Texter an Abléck zur Geschicht an zur Entwécklung vun der Eisenindustrie zu Stengefort verschafft.

Den Dënschdeg 28. Juni 2016 war dunn eis lokal „Journée du patrimoine industriel“.

Zu Fouss ass et beim Roudemer lass gaang, laanscht dat alt Collart-Schlass an jetzegt Spidol bis bei déi al Schmelz.

Bei der aler Schmelz war en Atelier bei deem eis Schülerinnen a Schüler 6 Fotoen mat den dozou passenden Texter an déi richteg chronologesch Reihefolleg bruecht hunn.

Weider kruten si mat Hëllef vun ale Fotoen erklärt, wou déi richteg Schmelz mat den Héichiewen fréier gestan huet.

Duerno ass et weider a Richtung „rue du Schwarzenhof“ gaang. Op e puer Plazen sinn nach ganz gutt d'Reschter vun dem ale Schlakentipp ze erkennen.

An der Cité de l'Usine konnten d'Kanner du gesinn, dass déi deemoleg Kolonishäiser vun de Schmelzarbéchter nach bal onverännert do stinn.

Duerch de Bësch ass et dunn weider bei d'Staumauer gaang. Hei kruten eis verschidde Klassen dunn de Sënn an Zweck vun där Konstruktioun matten am Bësch un der Äisch erklärt.

Den Ofschluss vun dësem Dag war dunn eng Widerhuelung vun deem wat geléiert ginn ass mat engem flotten Jeopardy Spill. Wien de ganze Moien iwwer gutt opgepasst hat, konnt do all Froë beäntweren.



## CONCERTEN VUN DER SCHOULCHORALE

Eis Schoulchorale hat am Dezember gläich dräi Optrëtter.

### Concert zur Ouverture vum Chrëschtmaart

Mir haten e kuerzen Optrëtt am Kader vun der Ouverture vum Chrëschtmaart. Gläichzäiteg war do jo och de Lancement vun den Télévie-Aktivitéiten zu Stengefort.



### Concert um Télévie-Dag zu Stengefort

D'Schoulchorale hat e weideren Optrëtt mat engem ganz anere Programm am Kader vun dem Télévie Dag zu Stengefort. Hei hunn eis Sängerinnen a Sänger de Publikum mat flotte Lidder wéi Pippi Langstrumpf, Prendre un enfant par la main, Champs-Élysées, Supercalifragilistic, ... begeeschtert.

### Concert am CPG zu Stengefort

Mat eiser „Schoulchorale“ hu mir eisen schon traditionelle Concert mat Chrëschtlieder mëttwochsnomëttes, de 16. Dezember 2015 zu Stengefort am Centre psycho-gériatrique gesungen.



### Concert am Kader vun der regionaler Halleffinale vum nationale Virliesconcours zu Stengefort

D'Schoulchorale vu Stengefort huet mat hirem flotte Programm vum Télévie Concert fir de musikaleschen Encadrement vum Virliesconcours gesuergt.



### Concert an der Kierch zu Stengefort

Eise groussen Optrëtt war awer wéi schon säit bal 10 Joer zum Ofschloss vum Chrëschtmaart. De Sonndeg, 21. Dezember 2014 um 18:30 Auer huet eis „Schoulchorale“ e Concert an der Stengeforter Kierch gesungen. Och dëst Joer waren erëm ronn 50 Schoukanner aus de Cyclen 3 a 4 mat ganz grousssem Engagement derbäi. Eng nei Saach war eise kleng Schülorchester dee mir fir dëse Concert opgestallt haten. Bei engem Deel vun de Lidder hate mir och eist Publikum invitéiert mat eis zesummen am Sënn vun engem „Mitsing“- Concert matzesangen.

E grouse MERCI nach eng Kéier un all Sängerinnen a Sänger an un eis Solisten an eis trei fräiwëlleg Helferinnen an Helfer, déi matgemaach hunn, fir hiren Asaz bei all de Prouwen a bei de ville Concerten.

# TÉLÉVIE 2016





Course parrainée	18871,50 Euro
D'Schoul um Stengeforter Chrëschtmaart	2700,00 Euro
Ouschtermaart Cycle I	3775,00 Euro
Kürbismaart Cycle II	2150,00 Euro



**MERCI!**





COMMUNE DE  
STEINFORT

# ALLONS À L'ÉCOLE ! EN TOUTE SÉCURITÉ !

Dans le souci d'offrir à vos enfants  
un chemin vers l'école en toute sécurité  
nous vous prions de

- ✘ ne pas stationner votre  
voiture sur le trottoir
- ✔ laisser libre les passages  
pour piétons
- ✘ ne pas gêner l'autobus  
sur son arrêt.

**MERCI!**



## AU REVOIR

Au revoir 6. Schouljoren 2015/2016 an alles Guddes a Bonne Chance am Lycée.



Klass: RAUCHS Jhang (Stengefort)



Klass: ROBEN Xavier (Stengefort)



Klass: SCHABER Renée (ersat duerch  
WENZEL Tania a KOHNEN Christian)  
(Klengbetten)

## LASEP STENGEFORT

LIGUE DES ASSOCIATIONS  
SPORTIVES  
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Léif Kanner, léif Elteren

En Dönschden, 27. September 2016  
fänken d'Aktivitéiten vun der Lasep  
neess un.

**Fir Spill, Sport a Spaass ass gesuergt.**

**Rendez-vous ass an der Sportshal:**

**Dönschdes de 27.09 fir**

**1. – 3. Schouljoer: 14.15 – 15.15 Auer**

**4. – 6. Schouljoer: 15.15 – 16.15 Auer**

**D'Kanner sollen hir Sportssaachen matbréngen!**

**D'Cotisation fir dat ganz Joer ass 20€**



Reprise des activités: mardi le 27 septembre pour les

1-3 année d'études 14h15 - 15h15

4-6 année d'études 15h15 - 16h15

La **LASEP** offre aux enfants des activités sportives,  
des jeux et de l'amusement.

Les enfants doivent apporter leurs affaires de sport.

La cotisation pour toute l'année s'élève à 20€

Responsable:

Jhang Rauchs

tél.: 399 313 314

*Heimat mellen ech mäi Kand un, fir un de Sportsnomëttger vun der  
LASEP deelzehuelen:*

Numm a Virnumm: .....

Matricule: .....

Klass: ..... Titulaire: .....

# Vacances et congés scolaires 2016/2017

**L'année scolaire commence le jeudi 15 septembre 2016 à 8:00 heures et finit le vendredi 14 juillet 2017.**

## Vacances scolaires

VACANCES & CONGÉS	DATE DÉBUT (INCLUS)	DATE FIN (INCLUS)
Congé de la Toussaint	samedi 29 octobre 2016	dimanche 6 novembre 2016
Vacances de Noël	samedi 24 décembre 2016	dimanche 8 janvier 2017
Congé de Carnaval	samedi 18 février 2017	dimanche 26 février 2017
Vacances de Pâques	samedi 8 avril 2017	dimanche 23 avril 2017
Congé de la Pentecôte	samedi 3 juin 2017	dimanche 11 juin 2017
Vacances d'été	samedi 15 juillet 2017	jeudi 14 septembre 2017

## Jours et congés isolés

JOURS ET CONGÉS ISOLÉS	DATE
St Nicolas	mardi 6 décembre 2016
Fête du Travail	lundi 1 <sup>er</sup> mai 2017
Ascension	jeudi 25 mai 2017
Fête nationale	vendredi 23 juin 2017

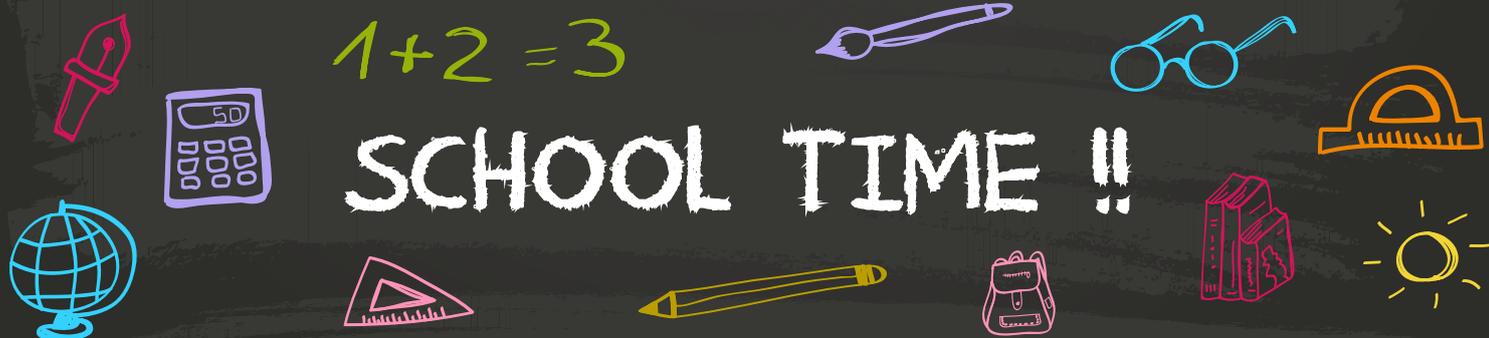
## Remarques

- 1) La veille des vacances de la Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques et de la Pentecôte, les élèves sont congédiés à la fin des cours de l'après-midi, c'est-à-dire le vendredi à 16h00.
- 2) D'après la circulaire ministérielle concernant l'organisation scolaire, les classes du 3<sup>e</sup> cycle de l'enseignement fondamental fonctionnent normalement le lendemain de la 1<sup>ère</sup> communion (le dimanche 14 mai 2017). Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée. Il en est de même pour le jour du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg, le vendredi 12 mai 2017.

## L'année scolaire 2017/2018

L'année scolaire commence le vendredi 15 septembre 2017 et finit le vendredi 13 juillet 2018.

1. Le congé de la Toussaint commence le samedi 28 octobre 2017 et finit le dimanche 5 novembre 2017.
2. Les vacances de Noël commencent le samedi 16 décembre 2017 et finissent le mardi 2 janvier 2018.
3. Le congé de Carnaval commence le samedi 10 février 2018 et finit le dimanche 18 février 2018.
4. Les vacances de Pâques commencent le samedi 31 mars 2018 et finissent le dimanche 15 avril 2018.
5. Jour férié légal: le mardi 1<sup>er</sup> mai 2018.
6. Jour de congé pour l'Ascension: le jeudi 10 mai 2018.
7. Le congé de la Pentecôte commence le samedi 19 mai 2018 et finit le dimanche 27 mai 2018.
8. Jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de SAR le Grand-Duc: le samedi 23 juin 2018.
9. Les vacances d'été commencent le samedi 14 juillet 2018 et finissent le dimanche 16 septembre 2018.





ÉCOLE FONDAMENTALE  
STEINFORT

Édité par l'Administration communale de Steinfort  
Service des Relations Publiques  
B.P. 42 • L- 8401 Steinfort  
en collaboration avec le comité d'école

Photos: istockphoto.com / Myriam Kneip  
Illustrations: Ingo Schandeler  
Imprimerie Heintz



COMMUNE DE  
STEINFORT